

# Les cahiers

du ministère de la Culture



## Les résidences d'artistes



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

No 03

# INDEX

**Préface**  
par Eric Thill, ministre de la Culture

**01** **Pratiques résidentielles  
et artistiques au Luxembourg :  
un état des lieux**  
par Dr Sébastien Thiltges  
p. 08

**Un lieu, des rencontres -** **02**  
**Les résidences vues à travers  
l'objectif de Véronique Kolber**  
p. 40

**03** **« Loosst mech matt Rou,  
mee loosst mech net aleng. »**  
**Résumé des discussions  
lors du workshop consacré  
aux résidences d'artistes**  
p. 80

**Une odyssée résidentielle -** **04**  
**Entretien de Sébastien Thiltges avec  
l'artiste ukrainienne Marina Rozhko**  
p. 90

# Les résidences, moments privilegiés dans le travail d'un/e artiste

Valoriser les artistes et soutenir leur processus créatif: telle est l'une des missions essentielles de notre ministère de la Culture. C'est dans cet esprit que ce gouvernement a inscrit, dans son programme de coalition, une initiative ambitieuse: «Il est envisagé de créer des résidences d'artistes temporaires, aussi bien dans les zones urbaines que rurales.»

Afin de pouvoir au mieux adapter cette future offre à l'état actuel du sujet et de sonder quelles solutions seraient les plus pertinentes – plutôt quelques grandes structures ou plusieurs petites? Quel accompagnement et quels financements? –, il m'a semblé opportun de nous arrêter un moment sur la question en commanditant une étude sur le sujet au chercheur indépendant Sébastien Thiltges.

Au départ de cette étude, il y eut cette question simple et en apparence évidente: «Qu'est-ce qu'une résidence d'artiste?» Or, comme si souvent, la réponse s'avère bien plus complexe. Parce que chacun/e semble définir une résidence d'artiste de manière différente.

Pendant plusieurs mois de l'année 2024, Sébastien Thiltges a fait un travail méticuleux, répertoriant toutes les initiatives nationales ou celles, internationales, accessibles aux artistes autochtones, soit presque une cinquantaine au total, puis en interrogeant d'une part les organisateurs de ces résidences concernant les modalités des formules «résidences» ou «artistes associé/es» et de l'autre les artistes quant à leurs attentes et leurs formules idéales. À partir de cette étude, il a défini une typologie, avec trois groupes distincts: la «résidence projet», la «résidence outil» et la «résidence label». Bien sûr que les attentes des un/es et des autres divergent, qu'il s'agisse des artistes ou des institutions organisatrices, et même plus spécifiquement, qu'il s'agisse d'un/e artiste plasticien, d'un/e écrivain/e ou d'un/e musicien/ne – voire même très individuellement, qu'il s'agisse de personnes plus introverties qui cherchent la solitude ou plutôt de personnes qui se nourrissent de l'échange.

«L'essentiel est que les conditions de la résidence et toutes les obligations qu'elle comporte soient clairement annoncées avec l'appel à candidatures», souligna l'écrivain Samuel Hamen lors du workshop thématique que nous avons organisé le 22 novembre 2024 au neimënster, lors duquel ont été discutés les premiers résultats de l'enquête de Sébastien Thiltges. Tous les enseignements, l'étude et le résumé des discussions, sont publiés dans ce troisième Cahier du ministère de la Culture, document qui servira de base à notre action future dans le domaine. Car: «Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement», pour citer le poète français Nicolas Boileau. Je veux que nous, en tant que ministère de la Culture, accompagnions au mieux les résidences d'artistes qui existent déjà.

Et je veux que celles que je compte développer dans les prochaines années à travers le pays correspondent à une typologie idéale et offrent à la fois la possibilité de retrait pour travailler et des plateformes de rencontres entre pairs et/ou avec le public local. Car quel meilleur moyen de démocratisation de l'accès à la culture et à la pratique artistique peut-il y avoir que de côtoyer des artistes dans sa région ou de découvrir le travail effectué durant une résidence, soit lors d'un concert, d'une sortie de résidence ou via une documentation vidéo *making of* sur les réseaux sociaux?

Pour permettre aux lecteurs et lectrices de ce Cahier consacré aux résidences un regard derrière les coulisses, nous avons commandité une documentation photographique in situ à Véronique Kolber, qui capte à merveille la fragilité de la création et de la rencontre avec un nouveau lieu et de nouvelles personnes.

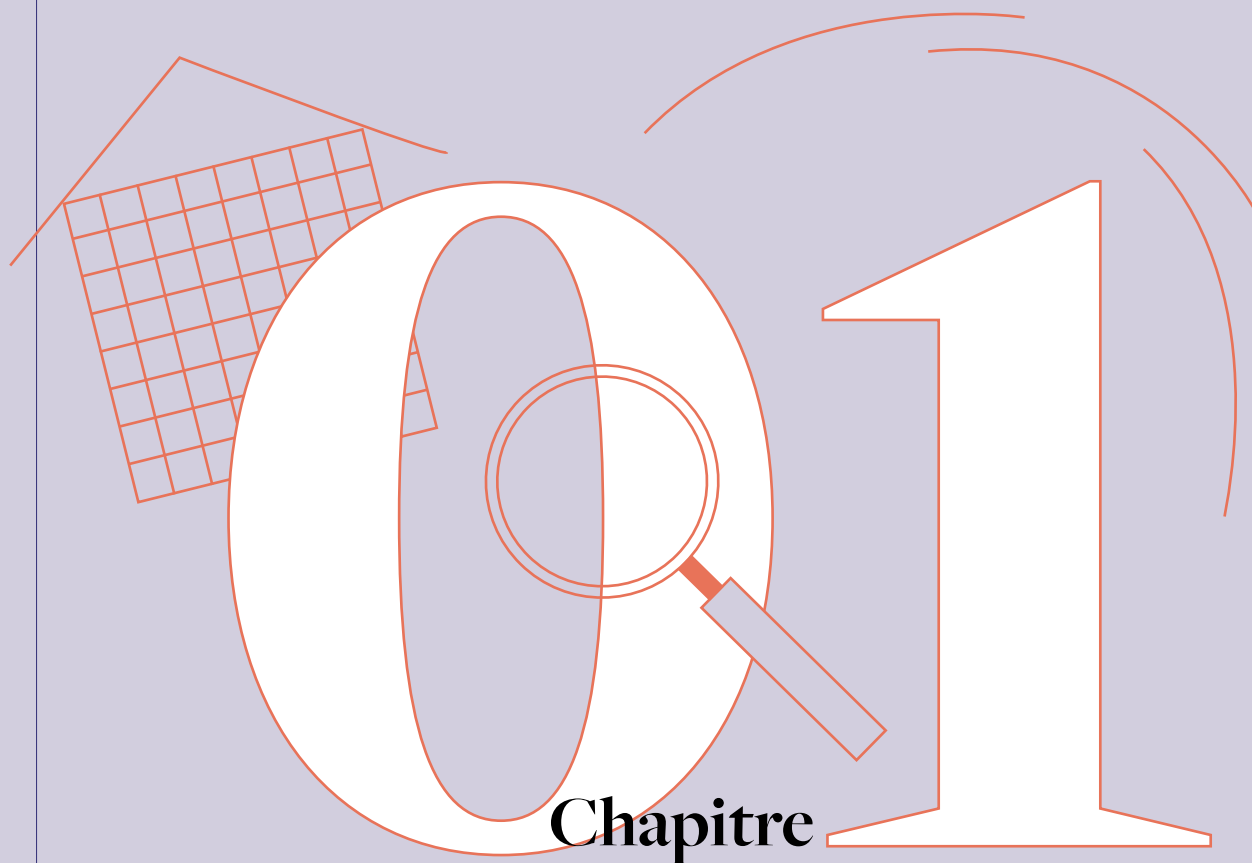
Plusieurs pistes s'imposent déjà en un premier temps: premièrement, il faut prendre les artistes en résidence au sérieux, et cela se symbolise au mieux par l'attribution d'une bourse financière additionnelle à la mise à disposition de locaux et d'équipements; deuxièmement, il est indispensable de les accompagner personnellement et professionnellement et en troisième lieu, il n'est pas recommandé d'imposer une obligation de résultat. Une résidence doit être un moment privilégié, une pause dans le parcours quotidien, qui permette aux artistes de se concentrer sur leur travail et aux institutions de se questionner et de s'enrichir intellectuellement.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.



Le ministre de la Culture Eric Thill lors du workshop du ministère consacré aux résidences d'artistes à neimënster

*Je veux développer davantage de résidences  
à travers le pays dans les prochaines années,  
en veillant à ce qu'elles répondent à une typologie  
idéale, offrant à la fois des espaces de retrait  
pour travailler et des plateformes d'échange  
entre pairs et avec le public local*



# Pratiques résidentielles et artistiques au Luxembourg - Un état des lieux

Sébastien Thiltges (PhD), chercheur indépendant





Titulaire d'un doctorat en littérature comparée, Sébastien Thiltges travaille actuellement en tant que chercheur indépendant et assistant au service pédagogique du Centre national de l'audiovisuel au Luxembourg. Ses recherches portent principalement sur les rapports entre écologie et culture, sur la culture jeunesse et sur l'éducation culturelle. Il a codirigé les ouvrages *Éco-graphies. Écologie et littérature pour la jeunesse* (2018), *Écologie culturelle et cultures écologiques dans la Grande Région* (2020), *Faceless Evil in Popular Culture* (2021), ainsi que *Peut-on tout leur dire? Formes de l'indicible en littérature jeunesse* (2023). Il est président honoraire de la Société luxembourgeoise de littérature générale et comparée et président du jury du Prix Servais.

# Résidence – résistance – résilience<sup>1</sup>

«Assignations à résidence»: tel est le sous-titre ambigu de l'article que le journaliste Jérôme Quiqueret consacre à une analyse de la culture dans les programmes politiques à l'occasion des élections législatives de 2023<sup>2</sup>. Plusieurs partis politiques citent en effet le développement de résidences d'artistes, avec plus ou moins d'ambitions, dans leurs promesses électorales. Partant, le sujet a été retenu dans l'accord de coalition du nouveau gouvernement: «Il est envisagé de créer des résidences d'artistes temporaires, aussi bien dans les zones urbaines que rurales. De telles résidences pourraient se concrétiser par exemple sous la forme d'une cité des arts. Les options possibles seront étudiées en détail<sup>3</sup>.»

Les résidences d'artistes n'ont donc pas seulement le vent en poupe du côté des établissements culturels et des artistes<sup>4</sup>, mais elles sont la panacée des politiques culturelles. Comment expliquer un tel engouement? L'accord de coalition lie les résidences d'artistes au soutien (financier) du secteur culturel, à la promotion de la culture, notamment en région, et à l'accès à la culture. Si le format résidentiel est assurément à la hauteur de ces ambitions – les pages à venir sont censées le montrer –, il convient également de questionner ce type de valorisation du travail artistique en résidence.

1 Claudia Cravero, «Fabriquer des lieux. Réflexion sur le thème de la résidence d'artiste. RESO-network (Italie-Turin, Brésil, Colombie, Inde, Égypte)», dans Nicole Denoit et Catherine Douzou, *La Résidence d'artiste*, Presses universitaires François-Rabelais, 2020, empl. 1288 [Kindle].

2 Jérôme Quiqueret, «Élections législatives / La culture au programme», *Tageblatt*, 07/10/2023, <https://www.tageblatt.lu/kultur/la-culture-au-programme/>.

3 Le Gouvernement luxembourgeois, «Lëtzebuerg fir d'Zukunft stärken», *Accord de coalition 2023-2028*, 2023, p. 183.

4 Nous employons le terme «artiste» au sens large désignant toute personne pratiquant une forme d'expression esthétique, nonobstant la spécificités disciplinaire (arts plastiques, visuels, de la scène, musique, littérature, etc.).

Une résidence n'est pas seulement la reconnaissance de l'œuvre d'art comme aboutissement de tout un processus invisible, mais bien de l'ensemble du travail artistique: de l'idée, en passant par la recherche, à la production et la monstration, incluant les démarches administratives. Or, cette valorisation implique également que toutes ces étapes acquièrent une valeur économique, dans un cadre défini, propice à l'exposition du travail artistique. Outre cette libéralisation du processus créatif, ce sont aussi les (parfois nombreuses) missions des artistes en résidence, mandatés par l'organisme hôte ou plus largement la politique culturelle, qui peuvent être difficilement compatibles avec la mise en œuvre d'un projet artistique: ouvrir les portes de l'atelier pour montrer l'œuvre en gestation, sensibiliser de nouveaux publics, assurer une tâche éducative, dynamiser un territoire, faire de la diplomatie douce à l'international, etc.

Les artistes peuvent parfois difficilement s'accommoder de toutes ces injonctions, particulièrement si l'impression les guette qu'elles font de l'ombre à l'intérêt pour l'œuvre créée.

Confronté à l'augmentation de projets et de formats de résidences d'artistes au Luxembourg, dans un contexte où la professionnalisation du secteur artistique avance à grands pas, le ministère de la Culture a commandé la présente étude en octobre 2023<sup>5</sup>, poursuivant principalement deux objectifs. D'une part, la mise en lumière de la diversité des pratiques résidentielles et artistiques au Luxembourg permettrait de mieux comprendre leur fonctionnement et de proposer des mesures cohérentes avec les habitudes et besoins du terrain. D'autre part, définir ce qu'est une résidence artistique – et ce qui n'en est pas – permettrait de constituer un outil d'orientation pour de futures mesures de politique culturelle, notamment dans le cadre du *Plan de développement culturel 2018-2028*, qui cite la réalisation d'un état des lieux dans sa recommandation n°19: «Augmenter le nombre de résidences d'artistes<sup>6</sup>».

La contribution qui suit expose les résultats les plus probants de cette étude<sup>7</sup>. Elle est fondée sur un parcours théorique définissant le dispositif résidentiel et ses enjeux<sup>8</sup>, puis une enquête de terrain qui recense les projets passés, actuels, voire futurs. La consultation de rapports et de documents officiels, complétée par des échanges avec les établissements culturels et les artistes, permet de décrire certaines spécificités du contexte grand-ducal, démarche primordiale qui fait l'inventaire des pratiques résidentielles et identifie les acteurs clé. Ce premier niveau d'analyse est approfondi par une enquête qualitative, menée grâce à des entretiens et/ou questionnaires écrits («Fiche profil» et «Enquête qualitative»).

La parole est ainsi donnée aux bénéficiaires individuels ou collectifs de résidences, ainsi qu'à leurs porteurs institutionnels. D'une part, ces enquêtes établissent une fiche profil pour chaque format de résidence au Luxembourg. De l'autre, la synthèse de «la pluralité des récits portés par les différents acteurs du territoire<sup>9</sup>» a permis de proposer des définitions pertinentes pour le contexte luxembourgeois. En dernier lieu et pour justifier le développement de projets résidentiels au Luxembourg, cette contribution décrit les enjeux fonctionnels et symboliques des résidences, ainsi que leurs objectifs à long terme en matière de professionnalisation et de démocratisation culturelles.

5 Nous remercions le ministère de la Culture pour la confiance accordée et en particulier Josée Hansen et Jo Kox qui ont accompagné ce travail.

6 Ministère de la Culture, *Kulturentwécklungsplang 2018-2028, 2024*, <https://kep.public.lu/fr/mises-en-oeuvre-du-kep/creation/nombre-residences-artistes.html>.

7 L'étude est plurilingue et transsectorielle, c'est-à-dire qu'aucun projet n'a été exclu en fonction de critères linguistiques ou disciplinaires. Malgré l'absence de quotas précis, l'effort a été fait d'écouter des témoignages provenant de tous les secteurs. La majorité des entretiens et la collecte des retours des questionnaires ont eu lieu entre la mi-décembre 2023 et le mois de mai 2024, certains retours ayant néanmoins été enregistrés jusqu'en septembre 2024. Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui ont répondu de manière consciencieuse aux nombreuses questions qui leur ont été posées.

8 Voir notamment: Carole Bisenius-Penin, *La Résidence d'auteurs. Littérature, territorialité et médiations culturelles*, Classiques Garnier, 2023; Philippe Chaudoir (dir.), *Les Résidences d'artistes en questions*, Agence Musique et Danse Rhône-Alpes, coll. «Clef de 8», 2005; Nicole Denoit et Catherine Douzou (dir.), *La Résidence d'artiste*, op. cit.; Pascal Jourdana, «La résidence artistique, un concept accueillant: contexte et typologie», *Organiser des résidences artistiques et littéraires en bibliothèque*, Presses de l'enssib, 2019; Philippe Violier et Maria Gravari-Barbas (dir.), *Lieux de culture, culture des lieux. Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux: dynamiques, acteurs, enjeux*, Presses universitaires de Rennes, 2003.

9 Carole Bisenius-Penin, *La Résidence d'auteurs*, op. cit., p. 159.

## Positionnement théorique et approche méthodologique

Dans son livre *Art Worlds*, le sociologue Howard S. Becker nous incite à : «Think of all the activities that must be carried out for an work of art to appear as it finally does<sup>10</sup>.» Contrecarrant la représentation de l'œuvre d'art comme produit d'un génie individuel, «les mondes de l'art» décrivent «l'activité collective» et plus précisément la multitude de formes de coopérations nécessaires pour produire, diffuser et apprécier une œuvre d'art. Cette approche sociologique ne vise donc pas à

10 Howard S. Becker, *Art Worlds*, University of California Press, 1982, p. 2.

11 "All artistic work, like all human activity, involves the joint activity of a number, often a large number, of people. Through their cooperation, the art work we eventually see or hear comes to be and continues to be. The work always shows signs of that cooperation. The forms of cooperation may be ephemeral, but often become more or less routine, producing patterns of collective activity we can call an 'art world'. The existence of art worlds, as well as the way their existence affects both the production and consumption of art works, suggests a sociological approach to the arts. It is not an approach that produces aesthetic judgments (...). It produces, instead, an understanding of the complexity of the cooperative networks through which art happens (...)" (Ibid., p. 1)

12 Voir Giorgio Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Payot Rivages, 2014.

13 Évelyne Herenguel, «Les résidences d'écrivains en Grande Région», *Bulletin des bibliothèques de France*, n°6, 2010, <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-06-0067-002#note-3>.

produire des «jugements esthétiques», mais considère la création artistique comme une pratique sociale<sup>11</sup>. L'étude des résidences artistiques sous cet angle paraît doublement pertinente, car le format résidentiel met précisément en valeur la dimension collective et collaborative ainsi que le processus artistique sur le long terme. L'objet de la présente enquête n'est donc pas l'œuvre d'art produite en résidence (ni une étape de ce processus de création), mais bien les interactions entre les artistes, les établissements culturels et les publics, qui sont au cœur de la création artistique en résidence.

Par conséquent, les résidences d'artistes ne sont pas considérées comme un simple outil à produire de l'art, mais comme un «dispositif<sup>12</sup>» ayant un pouvoir transformatif des pratiques et des utilisateurs/rices. Si les études culturelles et sociologiques ont déjà mis en exergue le «foisonnement des modèles, [de la] grande variété des lieux d'hébergement, des modalités d'organisation, des modes de restitution auprès du public et des procédures pour la sélection des auteurs<sup>13</sup>», au Luxembourg, la véritable «explosion<sup>14</sup>» du nombre, de l'attrait et de l'impact des résidences au cours des dernières décennies n'a paradoxalement pas été entravée par

l'absence de définition ni de cadre. Cette dernière peut néanmoins être source de malentendus pratiques et par conséquent d'échecs de coopérations artistiques, si les partenaires n'ont pas de terrain d'entente au sujet de questions comme la disponibilité d'un hébergement, la prise en charge des frais de production, etc. La nécessité de définir la résidence et son fonctionnement va donc au-delà d'une question purement théorique.

*Les résidences d'artistes ne sont pas considérées  
comme un simple outil à produire de l'art,  
mais comme un «dispositif» ayant un pouvoir  
transformatif des pratiques et des utilisateurs/trices*

Peggy Wurth au Escher Theater



## Les spécificités d'un petit champ culturel multilingue

Au cours de l'enquête, la parole fut donnée aux artistes et aux personnes représentant les différents établissements afin qu'ils et elles partagent leurs expériences et brossent leur portrait du champ culturel luxembourgeois, pour en dégager les spécificités. Sans grande surprise, car étayé par l'histoire culturelle<sup>15</sup> et les données démographiques disponibles, **le multilinguisme et le multiculturalisme** du pays sont cités de prime abord. D'une importance symbolique, car souvent intégrés dans les processus créatifs et faisant l'objet de réflexions esthétiques, c'est aussi dans la pratique qu'ils doivent être considérés, soit parce qu'ils constituent un atout de taille, facilitant par exemple les contacts internationaux, soit parce qu'ils représentent aussi des défis en matière de médiation et de communication.

Autre particularité, décrite avec moins de nuance, **la situation immobilière** au Luxembourg est marquée par un manque d'espaces disponibles et abordables. Il va sans dire que lorsqu'il est question de résidences artistiques, cette donnée est cruciale, car les acteurs culturels (individuels et collectifs) disposent généralement que de ressources limitées pour bénéficier des espaces nécessaires à la réalisation de projets résidentiels. Face à cette situation, beaucoup se sentent démunis, car dépendants de la volonté politique, nationale ou communale, concernant l'octroi de locaux dans les meilleures conditions possibles.

**Recommandation:** *Les retours de l'enquête qualitative font par conséquent de la nécessité de lieux abordables la revendication principale des établissements culturels et des artistes. Il importe par ailleurs que le travail de sensibilisation, recommandé par le plan de développement culturel<sup>16</sup>, au niveau national, régional et communal souligne les différents avantages économiques et patrimoniaux des projets de résidences.*

À l'inverse, **la gratuité des transports** peut certes paraître anecdotique, tant ce facteur ne contrebalance pas les coûts immobiliers, mais elle est de manière récurrente soulignée comme facilitant considérablement l'organisation et la participation à des résidences. En fait, toute initiative facilitant le déplacement entre un domicile, un logement, un ou plusieurs lieux de travail, est fortement appréciée, car elle permet une gestion plus efficace et durable du peu de ressources financières et organisationnelles disponibles.

Toujours liée à la donnée territoriale, **la petite taille du pays** (géographiquement) et du champ culturel (économiquement) peut aussi engendrer certaines limitations, comme l'instauration de nouvelles connexions: «En tant qu'artistes luxembourgeois, entrer dans une résidence

au Luxembourg ne nous coupe pas assez du quotidien: il est toujours possible d'y mettre des rendez-vous de temps à autre, de continuer notre vie sociale; on y rencontre souvent des amis

<sup>15</sup> Voir par exemple: Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) et Université du Luxembourg, Kulturgeschichte vu Lëtzebuerg, s. d., <https://kulturgeschichte.lu/>.

<sup>16</sup> Ministère de la Culture, Kulturentwicklungsplang 2018-2028, op. cit.

## Les résidences

artistes dont on connaît déjà les pratiques. Bref, on n'est souvent pas assez dépaysé, ce qui ne nous permet donc pas d'être dans une bulle, comme ça pourrait être le cas ailleurs<sup>17</sup>.»

**L'absence d'enseignement supérieur** au Luxembourg dans de nombreuses disciplines artistiques est une autre spécificité qui oblige les établissements et les artistes luxembourgeois/es à multiplier les contacts internationaux, que ce soit dans la création de projets et de réseaux résidentiels, à l'instar des résidences recherche mises en place par le Casino Display Luxembourg, ou de la participation à des résidences à la croisée de la création artistique et de la recherche scientifique, comme cela peut être le cas de l'Academia Belgica à Rome<sup>18</sup>.

**Recommandation:** *Inclure des établissements d'enseignement supérieur et mobiliser les connaissances et compétences des instituts culturels de l'État, des établissements culturels et des associations paraît donc judicieux afin de garantir l'assise disciplinaire des projets résidentiels.*

Finalement, la particularité la plus importante constitue l'état même du secteur culturel qui se caractérise par une **professionnalisation émergente**. Reconnaisant les efforts entrepris au cours des dernières décennies et années, tout en déplorant de fortes disparités entre les disciplines, de nombreux acteurs culturels estiment toujours éprouver la longue absence de véritable politique de soutien culturel, concernant par exemple l'accès à des mesures de promotion (inter-)nationale ainsi qu'une réglementation juridique et financière.

**Recommandation:** *Au niveau individuel, cette situation rend indispensable la reconnaissance de la précarité administrative et économique dans laquelle travaillent les artistes qui font de leur activité leur source principale de revenus. Au contraire, celles et ceux qui choisissent un statut semi-professionnel, combinant leur travail artistique avec une autre profession, éprouvent les contraintes quotidiennes engendrées par ce double engagement. Si les résidences constituent pour de nombreux/ses professionnel/les un moyen de mettre en œuvre leurs projets artistiques et de subvenir à leurs besoins financiers et matériels – voire le moyen principal: «Nous en tant qu'artistes, travaillons quasi seulement en résidence ; ça fait partie de notre mode de travail<sup>19</sup>» –, celles et ceux engagé/es dans un statut semi-professionnel ne peuvent souvent pas répondre aux conditions exigées pour participer à des résidences d'artistes.*

<sup>17</sup> Sandy Flinto, Pierrick Grobéty et Daniel Marinangeli, Questionnaire «Enquête qualitative», 29/02/2024.

<sup>18</sup> Nathalie Kerschen, entretien, 12/07/2024.

<sup>19</sup> Sandy Flinto, entretien, 07/10/2023.

## État des lieux et acteurs clés

De nombreux participant/es à cette enquête ont déploré l'absence d'inventaire ou de catalogue regroupant et présentant les résidences au Luxembourg ou bénéficiant à des artistes luxembourgeois/es. Beaucoup ne s'estiment donc pas assez au courant des initiatives en cours.

**Recommandation:** *Cet appel à davantage de centralisation des informations s'adresse donc aux gestionnaires de projets résidentiels, comme le ministère de la Culture et Kultur|lx. Mais le ressenti d'un manque d'informations doit aussi encourager les artistes et les établissements culturels à développer de nouveaux outils de communication et de médiation autour de leurs projets de résidences.*

Or, un inventaire des résidences peut d'ores et déjà être réalisé grâce aux publications disponibles. Ainsi, les rapports du **ministère de la Culture**, consultés depuis 2001, année de leur publication numérique, font l'historique des résidences au Luxembourg, avec la résidence du Théâtre des Capucins dès 2001, les Pépinières pour jeunes artistes dès 2008, véritable fer de lance du développement de résidences au Luxembourg, ou encore le Traffo CarréRotondes, avec l'artiste luxembourgeois Dan Tanson comme premier résident en 2008.

La liste des résidences à l'international fait preuve de contacts avec l'Allemagne, la Belgique, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, l'Estonie, les États-Unis, la France, la Hongrie, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Maroc, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Slovénie, la Suède, le Pérou, le Royaume-Uni, la Suisse ou encore la Turquie. Dans les rapports du ministère, les résidences apparaissent dans un chapitre spécifique dès 2012, puis comme sous-chapitre dans la «Promotion artistique et culturelle», démontrant l'intérêt pour ce format tout en ne le considérant pas comme une fin en soi, mais comme un moyen de développer la création artistique.

À partir de 2012, le **Fonds culturel national** (Focuna) mentionne les projets de résidences soutenus sur le plan national (Bamhaus asbl., Kulturfabrik, Bourse Francis André et Bourse Bicherfrënn, les deux donnant lieu à des résidences aux annexes du château de Bourglinster) et international: Künstlerhaus Bethanien (Berlin), School of Visual Arts (New York), Youkobo Art Space (Tokyo), Bourse GG-FBL/Fondation Biermans-Lapôte (Paris), Fonderie Darling (Montréal), Bourse Bicherfrënn/Literarisches Colloquium Berlin, Uferstudios für Zeitgenössischen Tanz (Berlin), Compagnie La Baraka (Annonay), Cité internationale des arts (Paris), Bourse Theater Federatioun-Commission Internationale du Théâtre Francophone (Monthey), Bourse Fondation Loutsch-Weydert/Academia Belgica (Rome) et Bourse Bert-Theis (Scheggia e Pascelupo).

Chargé de la gestion et du soutien de projets de résidence dès 2016<sup>20</sup>, le Focuna publie jusqu'en 2021 les rapports d'utilisation rédigés par les artistes bénéficiaires. En 2021, il publie également une étude, réalisée par Anne Schwarz, sur les résidences d'artistes en Europe, comprenant un catalogue des huit résidences gérées par le Focuna – Annonay, Literarisches Colloquium Berlin,

<sup>20</sup> Anne Schwarz, *Étude sur les résidences d'artistes en Europe 2016-2020*, Focuna, 2021, p. 3.





Chantal Maquet à neimënster

*Définir une résidence d'artiste en tant  
que lieu d'hébergement – et non d'accueil et  
d'accompagnement – se révèle peu pertinent  
eu égard aux pratiques et besoins du secteur*

Uferstudios für Zeitgenössischen Tanz (Berlin), Künstlerhaus Bethanien (Berlin), Fonderie Darling (Montréal), Cité internationale des Arts (Paris), Academia Belgica et Academia Belgica pour chercheurs (Rome) – ou bien soutenues par le Focuna: Centre culturel régional opderschmelz, Institute of Music and Dance et Lubelski Teatr Tanca (Lublin), Edward Steichen Award Luxembourg (New York), JoJo-Oulu Dance House (Oulu), Maison du Portugal André de Gouveia dans la Cité internationale universitaire (Paris).

À sa création en 2021, l'asbl. **Kultur|lx**<sup>21</sup> reprend la gestion et le soutien de projets résidentiels en misant sur des partenariats fixes avec des organismes culturels internationaux: Cité internationale des arts (Paris), Uferstudios für Zeitgenössischen Tanz (Berlin), Künstlerhaus Bethanien (Berlin), Literarisches Colloquium Berlin, Academia Belgica (Rome), Fonderie Darling (Montréal), Résidence chorégraphique de fin de création (Annonay), Centre Culturel Canadien (Paris).

Comme le Focuna, Kultur|lx communique sur ses projets grâce à ses rapports d'activités, des rapports de résidences (à partir de 2022) et des appels réguliers. Des efforts de communication améliorent la visibilité des résidences (newsletter et réseaux sociaux) et cherchent à centraliser davantage l'offre résidentielle à destination d'artistes luxembourgeois/es. Outre les partenariats récurrents cités ci-dessus, Kultur|lx offre la possibilité aux artistes de bénéficier d'un soutien finan-

ancier et/ou administratif pour des projets de résidences dénichés grâce à des initiatives propres. Cette possibilité, saluée par beaucoup, a le double mérite d'encourager la recherche proactive de projets créatifs tout en développant continuellement les réseaux à l'international.

<sup>21</sup> Créé en tant que asbl de préfiguration en 2020, Kultur|lx a changé de statut juridique avec la loi du 16 décembre 2022 portant création d'un établissement public nommé «Kultur | lx – Arts Council Luxembourg»

**Recommandation:** Parmi les propositions citées dans le cadre de l'enquête figure ainsi la création d'une structure pilotant l'offre résidentielle au Luxembourg. Si une telle initiative peut améliorer l'accès pratique à des projets de résidences, il faut également songer aux conséquences, particulièrement dans le contexte d'un petit champ culturel, d'une centralisation dans laquelle un nombre plus limité d'organismes et de personnes pourraient se retrouver les gardiens (gatekeepers) des opportunités artistiques.

D'autres revendications formulées par les acteurs culturels consultés portent sur le développement de bonnes pratiques en matière de transparence des processus de sélection, l'anonymisation des candidatures dans certains cas ainsi que l'abandon de critères jugés non pertinents de la qualité artistique d'une candidature, comme l'instauration d'une limite d'âge.

Au niveau national, le plan de relance économique **Neistart Lëtzebuerg** a également bénéficié au secteur culturel, avec notamment un soutien aux établissements culturels conventionnés par le ministère de la Culture pour l'accueil d'artistes-associés et d'artistes en résidence. Un montant global de 416 000 euros, réparti en enveloppes allant de 5 000 à 30 000 euros, a permis aux établissements

suiuants d'accueillir une ou un artiste: Casino, Centre des arts pluriels Ettelbruck, Escher Theater, Kulturfabrik, Kulturhuef Grevenmacher, Mierscher Theater, Neimënster, Openscreen asbl., Rockhal, Rotondes, Théâtre des Casemates et Trifolion Echternach. Si la plupart de ces structures ont une expérience dans l'organisation de résidences, l'aide ponctuelle a encouragé des établissements, à l'instar du Cape, à se lancer dans un premier projet de résidence<sup>22</sup>.

**Recommandation:** *À côté du développement et de la pérennisation de projets existants, des appels à projets ponctuels semblent donc tout à fait pertinents afin de diversifier l'offre existante.*

En 2022, à l'occasion de l'inauguration de la résidence du Bridderhaus à Esch-sur-Alzette, une **question parlementaire** adressée à la ministre de la Culture Sam Tanson, demanda des informations au sujet du nombre de résidences et d'artistes en résidence au Luxembourg, la capacité d'accueil du secteur culturel, la durée moyenne d'une résidence et le profil des artistes accueillis, tout en s'interrogeant particulièrement sur la situation en région (Clervaux, Vianden, Echternach)<sup>23</sup>. La question est représentative de l'idée que le logement est une condition nécessaire pour définir la résidence d'artiste. Or, définir une résidence d'artiste en tant que lieu d'hébergement – et non d'accueil et d'accompagnement – se révèle peu pertinent eu égard aux pratiques et besoins du secteur.

En guise de réponse, le ministère de la Culture énumère 17 structures dans le contexte national, capables de mettre à disposition des lieux en vue de l'accueil d'artistes: les ateliers de l'AAPL (Association des Artistes Plasticiens du Luxembourg), le Bâtiment4 de frEsch asbl., le DudeTownHouse et l'appartement Dominique Lang gérés par le CCRD opderschmelz, l'Artist Residency du Centre national de l'audiovisuel, Struwelpippi à Echternach coorganisé avec le Centre national de littérature, le Théâtre national du Luxembourg, la Kulturfabrik, la résidence Independent Little Lies, le Kulturhuef Grevenmacher, la Maison des Académiciens (Luxembourg Philharmonic Orchestra Academy), le 3C-L, la résidence pour lauréat/es de la Biennale des étudiants en art et jeunes artistes (ViArt asbl.), le Casino Display, le CCR neimënster, le Bridderhaus, les locaux de l'asbl. Canopée Produktion, la Maison Gothique gérée par le Trifolion Echternach, la résidence-mission à Bourglinster gérée par le ministère et finalement la résidence Ermitage du Cube 521 à Marnach.

Selon les chiffres du ministère, parmi ces structures, six peuvent proposer des logements pour une capacité d'accueil totale d'environ cinquante personnes. Au-delà de l'utilité de cette liste pour la présente recherche, la réponse du ministère démontre également l'hétérogénéité des pratiques résidentielles au Luxembourg, prenant en considération des initiatives aussi diverses que la location d'ateliers, la mise à disposition de logements et les contrats d'artistes-associés.

<sup>22</sup> Carl Adalsteinsson, pour le Centre des arts pluriels Ettelbruck, entretien, 08/11/2024.

<sup>23</sup> André Bauler, Question parlementaire n° 6385 du 22 juin 2022.

L'outil de référence en matière de politique culturelle demeure le Kulturrentwécklungsplang 2018-2028 qui, au point 12 «Création» du chapitre IV «La mise en œuvre du plan de développement culturel», consacre une recommandation (n°19) à l'augmentation

du nombre de résidences d'artistes en constatant: «Des résidences d'artistes luxembourgeois ou internationaux existent dans le cadre des activités de certaines institutions culturelles (Kulturfabrik, Mierscher Kulturhaus, Neimënster, opderschmelz, Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, Philharmonie, Théâtre des Capucins, etc.). Les apports de ces résidences en matière de création, d'échanges et de production d'œuvres sont considérables. Au-delà de l'enrichissement que ces expériences représentent pour les artistes, elles constituent une plus-value importante aussi bien pour les institutions que pour les quartiers et communes dans lesquelles elles sont implantées<sup>24</sup>.»

En date du 31/01/2024, le taux de progression est estimé à 75%, avec une liste des travaux réalisés<sup>25</sup> et des travaux en cours ou prévus, comme la pérennisation des projets existants, le lancement de nouvelles initiatives, l'affectation d'espaces divers, particulièrement d'infrastructures communales, ou encore le développement de résidences en milieu scolaire. Nombre de ces développements outrepassent le champ d'action de la culture et de la politique culturelle, et démontrent que les résidences doivent être pensées de manière transversale et coopérative, car dépendantes d'acteurs et de secteurs très différents.

En dernier lieu, les **recherches** menées dans le cadre de cette enquête ont permis de mettre en lumière des projets de résidences pas encore cités, soit parce que plus récents, soit parce que moins visibles. La diffusion d'un appel à informations auprès des personnes affiliées à l'AAPL et à l'association d'auteurs/rices ALL Schrëftsteller\*innen, sa diffusion via les réseaux sociaux ainsi qu'un courriel adressé aux établissements culturels listés sur le site du ministère de la Culture<sup>26</sup> et sur la plateforme de crowdfunding du Focuna<sup>27</sup> (sélection) ont permis de compléter l'inventaire: la résidence organisée par le Comité de liaison des associations issues de l'immigration (Clae asbl.) dans le cadre du Festival des Migrations, un projet porté par l'asbl. Coopérations au Prabbeli à Wiltz, l'Espace H<sub>2</sub>O à Differdange, une résidence au Lëtzebuerger Drock- a Spillkaartemusée (Kulturhuef Gevenmacher), une résidence au Théâtre des Casemates et finalement les résidences d'auteurs et d'autrices à l'occasion des Walfer Bicherdeeg coorganisées avec Les Cahiers luxembourgeois. À l'international, il faut encore mentionner la résidence d'écriture au Château du Pont d'Oye à Habay-la-Neuve ainsi que les projets de coopérations transfrontalières Artmix entre Luxembourg et Sarrebruck, et dans le cadre du Printemps poétique transfrontalier.

Par ailleurs, plusieurs tiers-lieux culturels, s'ils n'entrent pas directement dans le champ de recherche, peuvent néanmoins être considérés comme des formats apparentés ou de potentiels partenaires, sinon lieux d'accueil de résidences: la maison d'artistes Schläifmillen à Luxembourg, l'ancien moulin Sixthfloor à Koerich, le FerroForum à Schiffange, le Bâtiment4 à Esch-sur-Alzette, le VeWa (hall vestiaire et wagonnage) à Dudelange ou encore le développement de la friche Schluechthaus à Hollerich par la ville de Luxembourg<sup>28</sup>.

24 Ministère de la Culture, Kulturentwécklungsplang 2018-2028, op. cit., p. 119.

25 Ministère de la Culture, Kulturentwécklungsplang 2018-2028, 19/04/2024, <https://kep.public.lu/fr/mises-en-oeuvre-du-kep/creation/nombre-residences-artistes.html>.

26 Ministère de la Culture, «Établissements culturels», 04/11/2024, <https://mcult.gouvernement.lu/fr/Organisation/etablissements-culturels.html>.

27 Fonds culturel national, «Plateforme de crowdfunding», s. d., <https://www.focuna.lu/fr/Plateforme-de-crowdfunding-Faites-un-don>.

# État

Que conclure de cet inventaire? D'abord, les projets de résidences d'artistes au Luxembourg et à l'international, profitant à des artistes luxembourgeois/es, sont nombreux et très hétérogènes dans leurs structurations, fonctionnements et contenus. À travers les rapports d'utilisation et les candidatures enregistrées, les projets sont évalués et des enseignements sont tirés de projets ne remplissant pas les attentes, à l'instar de la résidence pour artistes en arts numériques au Bamhaus<sup>29</sup> ou encore de la collaboration avec la Fondation Biermans-Lapôtre à Paris, annulée suite à l'absence de candidatures en 2020<sup>30</sup>. Il existe donc un suivi tant quantitatif que qualitatif, mais la grande diversité des projets et formats considérés n'a pas encore permis de faire un état des lieux des pratiques résidentielles au Grand-Duché.

28 Service information et presse du gouvernement, «Tiers-lieux et friches industrielles créatives au Luxembourg (1)», 06/03/2024, <https://luxembourg.public.lu/fr/visiter/arts-et-culture/friches-industrie-creative-tiers-lieux-luxembourg.html>.

29 Nora Wagner, «Résidence pour artiste en arts numériques au Bamhaus – Rapport d'utilisation», Focuna, 2017.

# des

# lieux

Pour ce faire, l'établissement de fiches profils a permis de collecter des données factuelles permettant de mieux comprendre le fonctionnement des résidences au Luxembourg et ainsi de faire l'inventaire, moins des projets que des pratiques résidentielles et artistiques. Outre les informations générales (organismes, partenaires, disciplines, date de création et types de résidences), ces fiches recueillirent des données selon quatre catégories :

- avant la résidence: modalités et critères de sélection, critères de contenu, définition d'un projet commun, objectifs fixés;
- pendant la résidence: durée, étapes, logement, apports en nature et en industrie, contrepartie financière et artistique, cadre/protocole, médiation et inclusion du public;
- après la résidence: finalités, évaluation, rédaction d'un rapport, stade du développement estimé;
- finances: apport en numéraire, droits d'auteurs, contrat/convention, financement, recettes, revenus annexes, inscription des activités et revenus (pour artistes indépendants et intermittents).

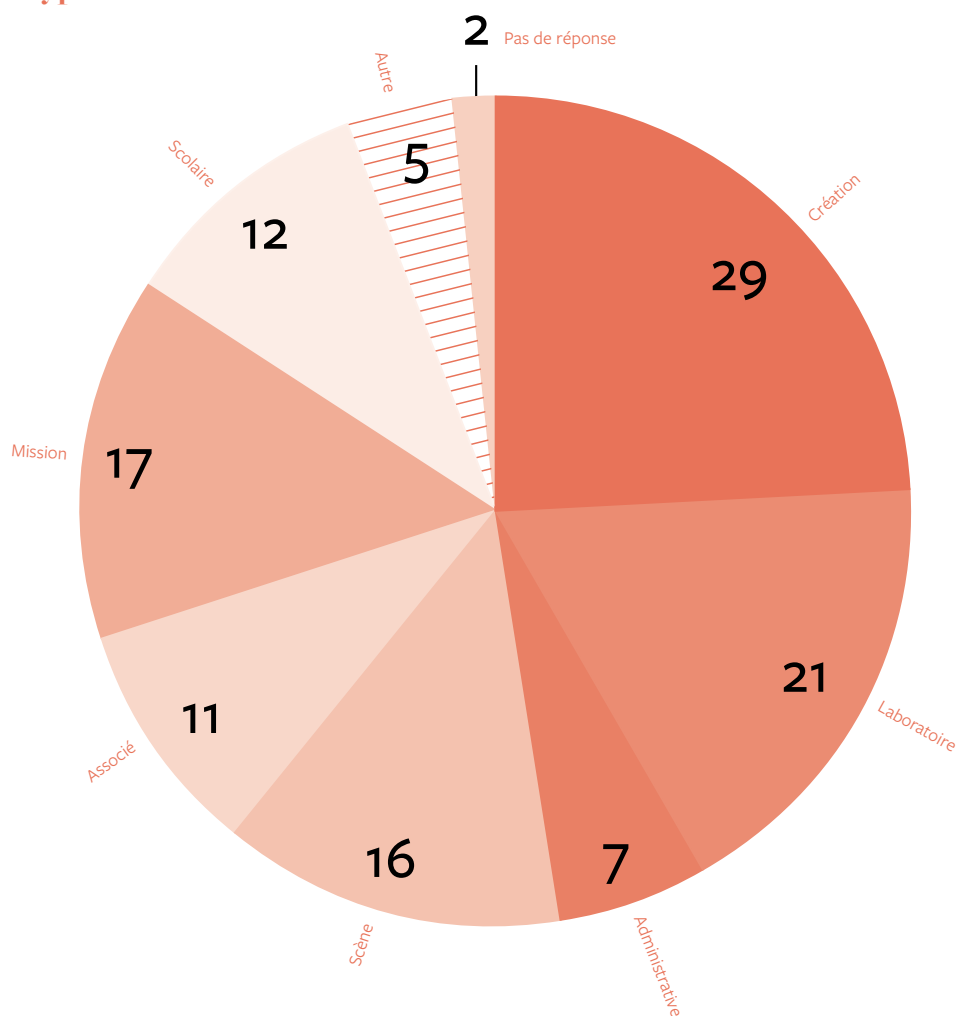
Un total de 47 fiches profils – plus ou moins complètes – a pu être réuni, chaque fiche correspondant à un format de résidence. Il en résulte que certains établissements, comme la Kulturfabrik, le Mierscher Theater ou encore le Centre national de l'audiovisuel, ont fourni plusieurs fiches, corollairement à la mise en place de plusieurs types de résidences :

- 3C-L national
- 3C-L international
- 1535 Hangar
- 1535 Sonotron
- Artikuss
- Bâtiment4
- Bridderhaus
- Canopée
- Casino Display
- CCRD opderschmelz
- CCR neimënster (candidatures spontanées)
- CCR neimënster (appels)
- CNA Artist Residency
- CNA Portfolio Days
- CNA libre
- CNL LiLu
- Cube 521 Ermitage
- Edward Steichen Award
- Empreinte asbl.
- Escher Theater
- Film Fund
- Fondation Sommer (RAMS)
- Fabrik des Francofolies
- Le Guculoir (MAAD)
- Hariko
- Independent Little Lies
- Kulturfabrik Squatfabrik
- Kulturfabrik artiste-associé
- Kulturfabrik résidence de création
- Kulturfabrik résidence administrative
- Kulturfabrik résidence de recherche
- Mierscher Theater résidence ONJ
- Mierscher Theater résidence de création
- Mierscher Theater coopérationsART
- Mierscher Theater ensemble blanContact
- Philharmonie résidence scène
- Philharmonie résidence de création
- Rocklab Scène et diffusion
- Rocklab Création / Art. associé
- Rocklab Création
- Rotondes résidence de création
- Rotondes résidence reprise
- Rotondes résidence coproduction
- Théâtres de la Ville Capucins libre
- Théâtres de la Ville Auteur en résidence
- VeWa asbl.
- Walfer Bicherdeeg.

## Les résidences

L'analyse d'une série de données, jugées les plus pertinentes, permet désormais d'étudier le fonctionnement des résidences au Luxembourg: les types de résidence, les types de logements ainsi que la durée des résidences. Plusieurs réponses furent admises à chaque question. Ainsi, concernant le **type de résidence**, les participant/es ont pu cocher une ou plusieurs réponses, glossaire à l'appui, parmi: création/production, laboratoire (recherche et expérimentation), tremplin (accompagnement administratif), scène et diffusion, artiste associé, mission, artiste en territoire, milieu scolaire/universitaire, ou autre. 47 fiches ont ainsi fourni un total de 120 réponses (voir graphique 1). Ce très grand nombre témoigne de pratiques résidentielles peu formalisées, les organisateur/rices et participant/es considérant soit que plusieurs aspects définissent leurs projets soit que ces derniers n'entrent dans aucune catégorie. Il s'agit là d'une spécificité essentielle des résidences artistiques au Luxembourg, qui doit impérativement être prise en considération pour le développement de futurs projets.

### Types de résidences



Parmi les types de résidences «autres» ont été indiquées deux résidences reprises, deux résidences inclusion ou encore une résidence *pop-up* en milieu associatif. La distinction entre résidence «création» et résidence «laboratoire» paraît primordiale pour le secteur, car elle repose sur une obligation de résultat – une œuvre d’art plus ou moins aboutie – en sortie de résidence. Certains témoignages ont déploré cette obligation, surtout quand elle pénalise des personnes au statut d’artistes indépendant/es ou d’intermittent/es du spectacle, pour lesquelles l’inscription d’une activité dans le carnet de travail n’a pu être validée que suite à la production avérée d’un résultat.

Concernant le **type de logements**, les 47 fiches profils ont donné cinquante réponses (voir graphique 2). Le plus grand secteur représente les résidences sans logement, au nombre de 18, et semble donc confirmer le constat que «la plupart des résidences ne sont pas résidentielles<sup>31</sup>». Il convient néanmoins de rappeler que la définition d’une résidence d’artiste au Luxembourg reste très dépendante de la capacité de la structure hôte à fournir un hébergement. Si onze établissements peuvent mettre à disposition un logement dans des locaux leur appartenant, le nombre équivalent doit avoir recours à des locations privées – contribuant au demeurant à la dynamique économique d’une région.

31 – Service général de la création artistique (Fédération Wallonie-Bruxelles) et Central – Le Centre culturel de la Région du Centre, Les Résidences d’artistes. Un état des lieux provisoire... une première typologie, Culture Fédération Wallonie-Bruxelles, octobre 2022, [https://www.culture.be/index.php?elD=tx\\_nawsecured1&u=0&g=0&hash=c-4214fd410fee45f20aec6343ec9f7c947a-2deac&file=fileadmin/sites/culture/upload/culture\\_super\\_editor/culture\\_editor/documents/Residences\\_d\\_artistes/Rapport\\_residences\\_d\\_artistes\\_Typologie\\_20221013\\_compressed.pdf](https://www.culture.be/index.php?elD=tx_nawsecured1&u=0&g=0&hash=c-4214fd410fee45f20aec6343ec9f7c947a-2deac&file=fileadmin/sites/culture/upload/culture_super_editor/culture_editor/documents/Residences_d_artistes/Rapport_residences_d_artistes_Typologie_20221013_compressed.pdf), p. 2.

## Types de logements





La mise à disposition d'un hébergement paraît indispensable dans le cadre d'une résidence internationale. Dans le cas où des artistes luxembourgeois/es participent à des résidences au Luxembourg, les retours sont contradictoires: d'aucuns affirment ne pas avoir besoin d'hébergement voire déplorent l'obligation de loger sur place, perçue comme une contrainte si difficilement conciliable avec leur situation privée ou professionnelle. D'autres, en revanche, soulignent que le logement en résidence ne répond pas exclusivement à des besoins d'ordre pratique, mais leur permet de rompre avec leur quotidien, les mettant ainsi dans une situation mentale propice à la création et au travail intensif.

**Recommandation:** *La coopération interinstitutionnelle décrit la collaboration entre deux établissements, l'un possédant par exemple des ressources financières ou humaines, l'autre des locaux aménagés. Les deux structures peuvent alors mettre en place un projet de résidence commun. Le nombre réduit de coopérations interinstitutionnelles (4) suggère que ces coopérations pourraient être développées, car elles permettent de pallier les ressources limitées auxquelles sont confrontés de nombreux organismes, tout en coordonnant leur programmation pour une approche plus raisonnée et durable de la production culturelle.*

Le dernier relevé concerne la **durée des résidences** (voir graphique 3). La plupart des résidences se déroulent sur plusieurs semaines, généralement en dessous de trois mois. Le format d'artiste-associé/e est considéré comme une résidence à long terme, couvrant d'habitude une saison (théâtrale p. ex.) voire au-delà. De nombreux projets ne définissent pas de période à l'avance, mais en conviennent d'un commun accord avec leur partenaire, en fonction des besoins et des disponibilités. Il faut là aussi y voir un signe du caractère peu formalisé des résidences au Luxembourg et du caractère expérimental de nombreuses résidences, sujettes à de nombreuses réévaluations. S'il y a une corrélation entre le type de résidence et sa durée – une résidence production ou scénique dure en règle moins longtemps qu'une résidence recherche ou mission –, la durée varie aussi fortement en fonction des habitudes disciplinaires, les arts du spectacle ayant des usages résidentiels beaucoup plus courts.

## Durée des résidences



## Enquête d'une définition

Selon le *Glossaire* établi par le ministère de la Culture, la résidence «désigne différentes formes d'accueil d'artistes, d'auteurs ou de créateurs/créatrices mises à disposition par une institution culturelle publique ou privée<sup>32</sup>.» Les modalités pratiques, financières et légales sont définies par un contrat ou une convention. Outre l'accueil, un accompagnement doit être garanti: «soutien matériel financier et/ou technique (espaces de travail, fournitures, moyens techniques...), de ressources humaines (relations interpersonnelles...) et d'expertises conjointes<sup>33</sup>.» À travers ce partenariat, toujours limité dans le temps, les résident/es s'immergent dans un environnement afin de mener à bien un projet créatif (ou une étape de ce projet), tout en s'engageant à assurer d'éventuelles missions définies par l'hôte ou d'un commun accord, comme «la sensibilisation ou l'initiation d'un public à une expression artistique à travers des rencontres ou des expositions<sup>34</sup>.»

La chercheuse Carole Bisenius-Penin met ce dernier aspect au centre de sa définition, décrivant la résidence avant tout comme un «dispositif de médiation original à forte dominante créative qui implique un processus de transformation propice à la mise en place de liens nouveaux et souples entre les [artistes], les publics et les opérateurs culturels<sup>35</sup>.»

Pour aller au-delà de ces définitions globales et pour mieux rendre compte de la pluralité du travail en résidence, une typologie s'est développée en France, où une série de circulaires ministérielles (1997, 2006, 2010 et 2016) a progressivement élargi les champs disciplinaires et d'application des résidences. Ces documents sont pertinents pour le contexte luxembourgeois, car ils ont été utilisés par le Focuna pour développer les résidences d'artistes du pays.

32 Ministère de la Culture, «Résidence d'artiste», Glossaire, 28/11/2023, <https://mcult.gouvernement.lu/fr/glossaire/r/residence-artiste.html>.

33 Ibid.

34 Ibid.

35 Carole Bisenius-Penin, *La Résidence d'auteurs*, op. cit., p. 16.

Ainsi, la circulaire de 2016 définit quatre [*sic*] objectifs:

- prendre en compte l'ensemble des disciplines et des esthétiques;
- favoriser le parcours et l'insertion professionnelle des artistes et la pérennisation de l'activité des équipes artistiques;
- accompagner les créateurs dont le travail est encore peu repéré et diffusé;
- satisfaire les objectifs publics de parité, de diversité et de renouvellement des générations;
- renforcer la présence des artistes sur l'ensemble du territoire de manière à favoriser la rencontre avec les populations.

Ainsi que quatre types de résidences:

- la résidence de création, de recherche ou d'expérimentation qui doit donner à un artiste ou un groupe d'artistes, une compagnie ou un ensemble, les conditions techniques et financières pour concevoir, écrire, produire une étape ou achever une œuvre nouvelle [...];
- la résidence tremplin, spécifiquement destinée à l'accompagnement des créateurs dont le travail est encore peu repéré ou diffusé [...];

- la résidence «artiste en territoire», qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement culturel d'un territoire [...];
- la résidence d'artiste associé, qui permet l'installation dans la durée d'un artiste, d'une compagnie ou d'un ensemble dans un établissement culturel [...] <sup>36</sup>

Le premier problème d'une définition typologique est qu'elle paraît peu à même de décrire les résidences dans un contexte où ces pratiques artistiques ne sont que peu formalisées – ce qu'ont démontré les 120 réponses décrivant 47 formats de résidences dans les fiches profils. Le second est que cette distinction typologique fondée sur le contenu, d'habitude descriptive, risque d'être utilisée comme critère évaluatif ou normatif, valorisant par exemple davantage une résidence de création qu'une résidence recherche, à cause de l'obtention d'un résultat tangible.

**Recommandation:** *Tout désir de formalisation doit dès lors se garder d'aboutir en une uniformisation des pratiques. Conserver la qualité polymorphe des résidences d'artistes semble essentiel pour les artistes, pour qui les résidences peuvent répondre à des besoins divers (lieu de retrait ou d'échange par exemple), mais également intervenir à des moments différents du processus créatif: rencontres, expérimentations, recherches, production, diffusion, démarches administratives. Cela vaut aussi pour les établissements culturels, qui n'ont ni les mêmes moyens ni les mêmes missions: les centres culturels régionaux peuvent ainsi mettre davantage l'accent sur la médiation culturelle dans un territoire que sur la production d'œuvres originales. Pour eux, des formats de type résidences missions peuvent dès lors être plus pertinents que des résidences de création ou de recherche. Finalement, la plus-value d'une résidence se situe dans la singularité d'une rencontre dans un contexte et à un moment donnés; ce n'est que dans un esprit d'ouverture, propice aux expérimentations, que les conditions pourront être créées pour que de telles opportunités puissent continuer d'avoir lieu.*

Les problèmes d'une définition typologique pour décrire les résidences d'artistes au Luxembourg invitent donc à privilégier une définition fondée sur la structuration et le fonctionnement des projets de résidences. Pour ce faire, la mise en place d'un questionnaire qualitatif a permis aux personnes consultées – artistes et établissements culturels – de fournir leurs retours en fonction de leurs expériences. Les questions ayant été élaborées à partir de lectures théoriques, certaines se sont révélées peu pertinentes pour les acteurs culturels, ce qui est en partie attribuable aux spécificités du contexte où les pratiques professionnelles sont peu formalisées <sup>37</sup>. Le rapport de cette enquête qualitative se concentre dès lors sur les définitions et les enjeux des résidences d'artistes.

<sup>36</sup> Ministère de la Culture et de la Communication français, Circulaire n°MCCD1601967C du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences.

<sup>37</sup> Comment définissez-vous la résidence d'artiste? Quels sont ses principes fondateurs (en trois mots clés)? Quelle est la plus-value du format résidentiel? Qu'apportent les résidences en termes de professionnalisation et de démocratisation culturelles? Quels sont les enjeux fonctionnels et symboliques d'une résidence? Quels sont les impacts à court, moyen et long terme? Quelles sont les spécificités disciplinaires de votre résidence? Quels critères fondent la sélection des artistes invité/es ou sélectionné/es? Qui sont les décideur/jeuses? Comment concevez-vous la recherche et la rédaction de candidatures à des résidences? Ces démarches sont-elles facilement compatibles avec vos activités créatrices? Quelles sont vos attentes vis-à-vis de votre partenaire artistique? Ces attentes sont-elles formalisées («cahier des charges»)? Comment évaluer un projet de résidence? Quand peut-on parler de réussite? Quand d'échec? Un projet de résidence, est-ce durable? Quelles bonnes pratiques à développer en matière d'inclusion? Quelles difficultés avez-vous rencontrées avant, pendant et après la résidence? Une résidence d'artiste est supposée combiner deux logiques différentes, la création artistique et le management culturel: Où situez-vous l'impact principal de votre projet? La résidence, est-ce pour vous un lieu de retrait ou d'échange? Le cas échéant, comment organisez-vous le volet médiation de votre projet de résidence? Quelles sont les spécificités du contexte luxembourgeois? Le lieu de la résidence ou plus largement la composante territoriale transparaissent-ils dans le processus créatif et/ou le résultat artistique final? Quels autres éléments de la résidence peuvent se retrouver dans l'œuvre? Votre message aux pouvoirs politiques: Quels sont les problèmes à aborder de toute urgence regardant le développement des résidences d'artistes?

Les établissements suivants ont participé à l'enquête, soit à travers un entretien soit par retour écrit, pour un total de 33 retours:

- 3C-L
- 1535 Creative Hub
- AAPL asbl.
- Artikuss
- Bridderhaus
- Casino Display
- Centre des arts pluriels Ettelbruck
- Opderschmelz
- Abbaye de neimënster
- Clae asbl.
- Centre national de l'audiovisuel
- Centre national de littérature
- Cube 521
- Edward Steichen Award Luxembourg
- Empreinte asbl.
- Escher Theater
- La Fabrik des Francofolies
- Film Fund Luxembourg
- Fondation Sommer
- frEsch asbl.
- Hariko asbl.
- Independent Little Lies
- Kulturfabrik
- Kultur lx
- Ville de Luxembourg
- Mierscher Theater
- Rocklab
- Rotondes
- Théâtres de la Ville de Luxembourg
- Théâtre national Luxembourg
- Université du Luxembourg
- VeWa asbl.
- Commune de Walferdange.

Les artistes s'exprimant en leur(s) nom(s) propre(s), leurs retours ont généralement été anonymisés<sup>38</sup>. 18 retours d'artistes ont été enregistrés: quatre écrivains/es, deux danseurs/euses, deux artistes visuels/les, deux photographes, deux dramaturges, deux artistes pluridisciplinaires, un/e artiste peintre, une/e scénographe, un/e metteur/e en scène, un collectif pluridisciplinaire.

<sup>38</sup> Dans la présente contribution, toute citation attribuée nominativement à une personne l'est avec l'accord de cette dernière.

*Le premier problème d'une définition typologique est qu'elle paraît peu à même de décrire les résidences dans un contexte où ces pratiques artistiques ne sont que peu formalisées – ce qu'ont démontré les 120 réponses décrivant 47 formats de résidences dans les fiches profils*

Pol Belardi, Jérôme Klein et Niels Engel à l'Ermitage à Clervaux



## Paroles d'artistes : Qu'est-ce qu'une résidence d'artiste ?

En préambule, de nombreux/ses artistes soulignent les difficultés de fournir une définition, compte tenu des parcours individuels, des spécificités disciplinaires, mais aussi de la diversité des institutions culturelles proposant des formats résidentiels très variés. Si les résidences se distinguent donc par des fonctions et des fonctionnements différents, l'enquête permet néanmoins de retenir certains éléments caractéristiques et de les synthétiser en une proposition de définition :

Une résidence est un **lieu** mis à **disposition** pendant un **temps limité** pour **travailler** dans de **bonnes conditions**.

Les différents éléments composant cette définition doivent être développés :

- Ce **lieu** peut être un lieu d'hébergement, de création, de séjour ou/et d'accueil.
- La mise à **disposition** signifie que l'artiste ou le collectif peut bénéficier de son utilisation gratuitement et qu'il ou elle dispose d'une certaine liberté afin de l'aménager en fonction de ses besoins.
- Le **temps** est toujours **limité** à une durée fixée à l'avance qui peut éventuellement être prolongée ou reconduite.
- La résidence doit pouvoir répondre à la diversité et à l'ensemble du **travail** artistique : tâches administratives, recherche, création, monstration... Comme tout travail, le travail artistique doit être rémunéré et les frais afférents couverts, que ce soient les frais pratiques journaliers ou les frais de recherche et de production. «Dat sinn déi Momenter, an deenen et sech am meeschte wéi en Job ufillt<sup>39</sup>», affirme une artiste. Si quasiment toutes les personnes interrogées ont, par le passé, participé à des résidences non rémunérées, une seule (dans un stade de carrière avancé) considère encore le paiement optionnel, eu égard aux nombreux autres apports.
- Pour garantir le travail dans de **bonnes conditions**, le lieu et les infrastructures doivent être propices au travail artistique et l'institution doit mettre en place un accompagnement garantissant le bon déroulement de la résidence et le développement du travail artistique. Ce dernier nécessite d'une part un temps de calme et de retrait; de l'autre un temps d'échange et de communication avec des pairs, d'autres professionnel/les ainsi que le public. Finalement, l'institution doit mettre à disposition des résident/es ses infrastructures et compétences techniques, logistiques, communicationnelles et promotionnelles.

<sup>39</sup> «Ce sont les moments dans lesquels j'ai le plus l'impression de faire un vrai métier.» (Traduction S.T.)

Les artistes (individuels et collectifs) interrogé/es mettent en avant deux aspects de la résidence. D'abord, il leur importe que la résidence constitue un espace-temps autre que leur quotidien, leurs lieux de résidence et de travail habituels: «Être en résidence, est une ouverture vers l'inconnu. C'est un voyage qu'on décide de faire, on vient basculer nos connaissances afin de les amener ailleurs, et laisser place à de nouvelles choses<sup>40</sup>.» Ils et elles sont alors, d'une part, conscients du «luxe offert par la bulle», par ce «sas payé» qui leur permet d'échapper au quotidien pour se concentrer sur leur travail créatif, une combinaison entre «*worktime-out*» aussi bien que «*workout intensif*».

<sup>40</sup> William Cardoso, «Résidence de recherche et de création chorégraphique aux Uferstudios, Berlin – Rapport d'utilisation», Focuna, 2021, p. 4.

D'autre part, ils et elles recherchent la rupture de leurs habitudes, un changement de décor, voire un ressenti «exotique», propice à des échanges interculturels reposant sur la rencontre avec d'autres personnes, d'autres sociétés, cultures, récits et histoires. Plus la résidence est longue, plus cet aspect semble important, car le travail artistique «se frotte à différents publics, donc à différentes cultures».

*Ils et elles sont alors, d'une part, conscients du «luxe offert par la bulle», par ce «sas payé» qui leur permet d'échapper au quotidien pour se concentrer sur leur travail créatif, une combinaison entre «worktime-out» aussi bien que «workout intensif»*

Le second aspect est l'accompagnement de la part des structures hôtes. Ces dernières doivent d'abord fournir un espace protégé et bienveillant, propice à la collaboration, aux échanges et au travail artistique. Étant donné que la majorité des artistes revendique de travailler de manière indépendante et libre, l'accompagnement est à entendre d'abord au sens d'un accueil: offrir un espace et du temps pour travailler sereinement et pour interagir avec d'autres personnes. Puis, dans un sens plus pratique, il s'agit d'un cadre matériel et logistique: étant donné que le temps résidentiel est limité, les artistes ne souhaitent pas consacrer beaucoup de temps à l'organisation des déplacements, des échanges, des événements... Se retrouver dans une nouvelle ville, entamer une collaboration inédite avec une institution, comprendre et s'approprier son mode de fonctionnement, etc. peuvent se révéler des étapes chronophages avant l'installation d'un temps de travail serein. Finalement, l'accompagnement consiste en une mise à disposition du réseau, des compétences et savoirs de l'institution hôte. Évoluer dans un tel environnement professionnel garantit l'autonomie artistique.

## Une contre-typologie des pratiques résidentielles

La synthèse des retours des établissements culturels permet d'approfondir cette première définition en proposant une contre-typologie à la typologie des circulaires ministérielles françaises. Cette contre-typologie est fondée sur le fonctionnement des résidences d'artistes et surtout sur le rôle de la structure d'accueil. Trois types semblent alors se dessiner, à savoir la résidence-projet, la résidence-outil et la résidence-label.

En premier lieu, la **résidence-projet** représente pour un établissement culturel un moyen à part entière d'assurer ses missions de production et de médiation culturelles. Cela signifie que les artistes accueilli/es en résidence s'intègrent pleinement dans le projet artistique de la structure d'accueil, aussi bien pour ce qui est de ses valeurs que dans l'accomplissement des tâches quotidiennes, en étroite collaboration avec les équipes concernées et en tenant compte des publics spécifiques. De fait, la résidence-projet peut aussi être appelée «résidence artistique», car le format résidentiel est considéré comme un dispositif créatif, à la fois pour les artistes et les établissements.

Plusieurs déclarations de la part de personnes en charge de projets résidentiels vont en ce sens: «Le Bridderhaus définit tout d'abord une résidence comme un ensemble d'actions amenant un/e artiste ou une équipe artistique ensemble avec le Bridderhaus ou une institution/organisation culturelle eschoise (en ligne avec la stratégie culturelle de la Ville d'Esch) à croiser thématiques et démarches artistiques sur une période arrêtée<sup>41</sup>.»

Ainhoa Achutegui, la directrice du CCR neimënster, rejoint cette conception de la résidence artistique en soulignant: «Une résidence se définit à 100% via le lieu! Il est très important que le projet de résidence s'intègre au lieu, qu'il soit en accord avec ses missions et en phase avec ses thématiques de travail et qu'il ait l'opportunité de trouver des synergies avec la programmation du lieu et les autres résidences accueillies. L'immersion résidentielle des artistes et collectifs a un impact sur l'ensemble du projet artistique de la structure hôte<sup>42</sup>.»

Ce qui vaut pour les missions et la ligne artistique de l'établissement est aussi valable pour la gestion quotidienne et la mise en œuvre d'un projet artistique, comme l'exprime Daniela Del Fabbro du Centre national de l'audiovisuel, en soulignant que les résidences d'artistes peuvent être un outil de formation professionnelle des artistes: «Une résidence signifie pour le CNA un projet commun,

<sup>41</sup> Remo Bei, pour le Bridderhaus, Questionnaire «Enquête qualitative», 10/01/2024.

<sup>42</sup> Ainhoa Achutegui, pour le CCR neimënster, Questionnaire «Enquête qualitative», 30/01/2024.

<sup>43</sup> Daniela Del Fabbro, pour le Centre national de l'audiovisuel, entretien, 12/06/2024.

à la fois artistiquement, mais aussi administrativement. Impliquer l'artiste dans tous les volets du travail artistique est important pour le développement de la professionnalisation du secteur<sup>43</sup>.» Pour les établissements, cet engagement signifie des résidences généralement plus longues et un accompagnement complet, à plusieurs niveaux, et demandant généralement beaucoup de capacité d'adaptation.



**Exemples de résidences-projets:** *les résidences du Bridderhaus, l'artiste-associé/e de la Kulturfabrik, certaines résidences du Centre national de l'audiovisuel, les résidences du 3C-L, du CCR neimënster, de l'Escher Theater, du Mierscher Theater, du Rocklab ou encore des Rotondes.*

Les établissements culturels peuvent aussi endosser le rôle de facilitateurs du travail créatif. Dans le cas d'une **résidence-outil**, l'établissement accueille et soutient des artistes à travers la mise à disposition d'un espace, de financement, de matériel, de compétences, etc. Le choix des artistes soutenus s'établit en fonction des valeurs de la structure, mais cette dernière ne s'implique plus dans le cheminement artistique de l'œuvre en conception ou en production. Certains organismes, comme l'asbl Lëtzebuerger Bicherfrënn lancent ainsi des projets résidentiels qu'ils considèrent comme un outil efficace de promouvoir la création littéraire luxembourgeoise, mais eux-mêmes ne revendiquent pas pour autant une démarche artistique à travers ces initiatives.

**Exemples de résidences-outils:** *l'Edward Steichen Award Luxembourg, le Hangar et le Sonotron au 1535° Differdange, résidence animation coorganisée par le Film Fund Luxembourg, La Fabrik des Francofolies, les ateliers de Hariko (Croix rouge Luxembourg).*

En dernier lieu figurent les initiatives qui peuvent porter le titre de «résidences», mais ne remplissent pas certaines conditions indispensables, comme l'accompagnement ou la gratuité des locaux et services disponibles. Ces projets, pleinement légitimes et pertinents pour le développement de la production culturelles, peuvent être regroupés sous l'appellation «**résidence-label**». Le terme «label» désigne soit de manière neutre une étiquette soit une marque dans un but mélioratif étant donné que l'appellation «résidence» est porteuse et valorisante, tant pour les établissements que pour les artistes. Cette catégorie regroupe dès lors des «formats courts de type *master-class* ou *workshop*, non compatibles avec une réelle immersion territoriale<sup>44</sup>» ainsi que tous les «dispositifs d'actions culturelles sur un territoire et des prêts d'espace de travail ou de l'accès à des équipements<sup>45</sup>». Il en va de même des projets dérogeant à certains principes définatoires de la résidence d'artiste, que ce soit parce qu'ils demandent une contrepartie financière aux artistes (p. ex. loyer) ou, au contraire, parce qu'ils financent un projet créatif sans immersion dans un environnement nouveau ni accompagnement professionnel.

**Exemples de résidences-label:** *locations d'ateliers de l'AAPL, résidence d'écriture des Walfer Bicherdeeg, bourses «résidences à domicile» attribuées par le ministère de la Culture.*

44 Cécile Rabot, «La littérature en dispositif de politique publique», dans Carole Bisenius-Penin (dir.), *Entre création et médiation: les résidences d'écrivains et d'artistes*, Culture & Musées, n° 31, 2018, p. 50-51.

45 Centre National des Arts Plastiques, «Évolution de l'offre des résidences en France», dans 196 résidences en France, 2010, [http://www.cnap.fr/sites/default/files/publication/380\\_residencesenfrance.Pdf](http://www.cnap.fr/sites/default/files/publication/380_residencesenfrance.Pdf), p.9.

La contre-typologie proposée ci-dessus n'est aucunement une évaluation qualitative des projets analysés, mais un outil permettant de mieux définir le positionnement et l'implication, tant conceptuelle que pratique, des établissements accueillant et soutenant des résidences. Elle met en lumière les grandes disparités de ressources nécessaires à l'organisation de ces différents types de pratiques résidentielles.

**Recommandation:** *Il paraît ainsi utile de développer des outils d'évaluation précise et complète des projets résidentiels. À cause de la complexité des projets de résidences, qui génèrent des coûts très divers, des frais quotidiens aux honoraires et frais de production, en passant par les charges liées à la gestion des espaces, les établissements culturels déplorent en effet que l'ensemble de leurs efforts et charges ne sont pas pris en compte dans leurs rapports. Combinée à l'absence de cadre légal et de tarification spécifique, distinguant par exemple les honoraires résidentiels des bourses de production, cette situation continuera de freiner le développement de nouveaux projets de résidences d'artistes au Luxembourg.*

## Les enjeux des résidences d'artistes

Enfin, souligner les principaux enjeux des résidences d'artistes permet non seulement montrer la complexité du format résidentiel et de cerner l'importance de ce qui s'y joue, tant au niveau fonctionnel que symbolique, mais prouve que ce dispositif d'action culturelle peut avoir des effets durables sur le développement du champ culturel luxembourgeois, tant pour les artistes que pour les publics.

### Le fonctionnel et le symbolique

Ainsi, les résidences ont surtout une plus-value pratique ou fonctionnelle, car, souligne l'écrivaine Nora Wagener: «Dans le secteur culturel aussi, le succès se mesure en chiffres<sup>46</sup>.» Les résidences permettent de travailler dans de bonnes conditions, donnent accès à des ressources sinon rares, garantissent un financement durant une période généralement plus longue et couvrant des frais plus larges. Elles misent sur un accompagnement professionnel et des échanges artistiques dont les bénéfices concrets sont souvent difficilement mesurables. Finalement, leur caractère expérimental, le long terme et éventuellement l'absence d'obligation de résultats assurent un droit à l'erreur inhérent à la démarche créative, mais de moins en moins toléré socialement et économiquement. Or, l'ensemble de ces caractéristiques crée les bonnes conditions qui libèrent la créativité artistique: «Die kontinuierliche Zusammenarbeit (als Hausautor) erlaubt es, Risiken einzugehen. Somit besteht kein Risiko, sich marktkonform anzupassen, sondern die eigene künstlerische Linie weiterentwickeln<sup>47</sup>.»

<sup>46</sup> Nora Wagener, Questionnaire «Enquête qualitative», 31/12/2023.

<sup>47</sup> Olivier Garofalo, Questionnaire «Enquête qualitative», 15/01/2024.

Or, en amont de ces conditions bénéfiques, la concurrence rode. Les places en résidences étant limitées, elles valorisent encore davantage le travail des personnes ou collectifs accueillis.

Peggy Wurth  
dans le Fundus  
du Escher Theater





Samuel Hamen (à gauche), lors de sa première résidence à la Kulturfabrik, ici en discussion avec le maître verrier Bernard Bauer



Le concert final de la résidence de Pol Belardi, Jérôme Klein et Niels Engel aura lieu le 27 juin 2026 au Cube 521 à Marnach



Plusieurs artistes affirment ainsi mettre en valeur, dans leurs CV, les résidences au même titre que les prix artistiques obtenus. Être en résidence constitue une «carte de visite» assurant visibilité et légitimité auprès du public, tout comme une «scène consécatoire<sup>48</sup>» qui assoit la reconnaissance entre pairs. S'ajoutant à la plus-value fonctionnelle, cette valorisation symbolique contribue à l'«empowerment» des artistes: «An enger Residenz gëtt een als Kënschtler vun der Institutiuon gesinn, als en Deel vun hirer Struktur an Identitéit. Et gehéiert een dozou. Dat ass en anert, vill méi wäertgeschätzt Gefill, am Verglach zu deem üblechen, heiansdo komeschen Erlefnis, bei deem een als Kënschtler mat Projete quasi ëm Finanzéierung 'heesche' muss<sup>49</sup>.»

### Du court au long terme : Professionnalisation et démocratisation culturelles

Les résultats positifs des résidences semblent évidents, que ce soit à court – se concentrer sur le travail, finir des projets, disposer d'un temps de réflexion, faire des rencontres... – ou à moyen terme – visibilité (inter-)nationale, développement d'une esthétique et d'une carrière, création de nouvelles opportunités, développement d'un réseau... Établissements culturels et artistes s'accordent néanmoins sur le fait que la plus-value de ce dispositif repose avant tout sur ses bénéfices à long terme – ce qui les rend parfois difficilement mesurables. Ils concernent en premier lieu la professionnalisation du secteur culturel. L'accompagnement en résidence permet à l'établissement culturel de participer à la formation professionnelle des artistes, particulièrement de celles et ceux en début de carrière, en les sensibilisant aux tâches administratives, à la communication et la médiation culturelles, ainsi qu'à certaines limites matérielles ou budgétaires. Le développement professionnel des artistes concerne ainsi leur travail créatif, mais également la manière dont ils et elles gèrent leur parcours artistique dans le secteur culturel.

En effet, les rencontres en résidences permettent l'innovation artistique et la diversification des œuvres d'abord grâce aux échanges interdisciplinaires, c'est-à-dire aux rencontres et collaborations entre artistes plus difficilement à mettre en œuvre dans d'autres contextes et formats courts. Il en va de même pour les échanges internationaux et la constitution d'un réseau par-delà les frontières du pays: «[Der] Austausch mit dem ausländischen Literaturfeld [führt] zu einem Ausbau der Kontakte und ggf. zu professioneller Zusammenarbeit mit dem Literaturfeld oder ausländischen Medien<sup>50</sup>.»

48 Björn-Olav Dozo et François Provenzano, « Comment les écrivains sont consacrés en Belgique », Contextes, n° 7, 2020, <http://journals.openedition.org/contextes/4637>.

49 « En résidence, on est perçu comme faisant partie de l'institution, de sa structure et de son identité. On y appartient. C'est un tout autre sentiment, beaucoup plus valorisant, que l'habituelle et parfois étrange expérience de devoir, en tant qu'artiste, mendier pour financer ses projets. » Dan Tanson, entretien, 18/06/2024, traduction S. T.

50 Pascal Seil, pour le Centre national de littérature, Questionnaire « Enquête qualitative », 23/01/2024.

**Recommandation:** *Ainsi, le développement de résidences fondées sur des échanges internationaux est une des revendications exprimées de manière récurrente au cours de la présente enquête.*

## *Établissements culturels et artistes s'accordent néanmoins sur le fait que la plus-value de ce dispositif repose avant tout sur ses bénéfices à long terme – ce qui les rend parfois difficilement mesurables*

Mais c'est plus généralement l'ensemble du processus résidentiel, du dépôt du dossier de candidature à la restitution, qui se révèle une expérience immersive et concentrée dans le fonctionnement du secteur culturel actuel: «La question de la recherche artistique est centrale aux pratiques artistiques contemporaines et, d'un point de vue purement pragmatique, la compétence d'un artiste à avoir un discours critique et articulé est une qualité essentielle pour remplir les attentes de plusieurs dossiers de financement, tant au niveau national qu'europpéen et international<sup>51</sup>.»

En second lieu, les résidences ont leur rôle à jouer dans la démocratisation culturelle, à savoir la participation de toutes et de tous les citoyen/nes aux mondes de l'art et aux différentes formes d'expression culturelles. Cela implique d'abord de garantir un accès équitable, à celles et ceux qui le souhaitent, aux ressources nécessaires à la création artistique. Le dispositif résidentiel, parce qu'il prend en compte l'ensemble du travail artistique permet de gommer certaines inégalités: «L'artiste est rémunéré/e pour une phase de travail souvent invisible et peu valorisée. Cette visibilité et valorisation font partie de la démocratisation culturelle<sup>52</sup>.»

Pour peu que des bonnes pratiques soient mises en œuvre en matière de sélection des dossiers et de transparence des critères, les résidences peuvent constituer un atout inestimable pour des artistes en début de carrière, des artistes issus de pays tiers, des artistes réfugiés – voir à ce sujet l'entretien avec la photographe ukrainienne Marina Rozhko (chapitre 4) – ou plus généralement: «En permettant l'accès sans frais ou à coûts réduits à des espaces de création et à des dispositifs pédagogiques et d'accompagnement sur une période étendue, les résidences artistiques subventionnées permettent à des artistes de tous les milieux sociaux de travailler dans des conditions professionnelles. Elles participent en cela à la démocratisation de l'expression artistique et à la promotion de la diversité culturelle du secteur<sup>53</sup>.»

51 Charles Rouleau, pour le Casino Display, Questionnaire «Enquête qualitative», 15/03/2024.

52 Independent Little Lies, Questionnaire «Enquête qualitative», 12/02/2024.

53 Sam Reinard, pour le Rocklab, Questionnaire «Enquête qualitative», 12/03/2024.

54 Ainhoa Achetugui, pour le CCR neimënster, Questionnaire «Enquête qualitative», 30/01/2024.

La démocratisation culturelle doit également s'entendre en termes de réception, signifiant l'accès de tous les publics à la culture: «De nombreuses résidences d'artistes comportent un volet de médiation qui permet de toucher des publics, scolaires, locaux, associatifs... qui vivent par ce biais de premiers contacts avec la pratique culturelle qui leur est proposée ou qui découvrent de façon plus intime et 'de l'intérieur' le monde de la création. Les restitutions, le plus souvent en entrée libre, sont aussi des occasions de rencontres plus accessibles, de par leur durée et leur gratuité<sup>54</sup>.»

L'attrait particulier du format résidentiel pour les établissements culturels situés en région a déjà été souligné: les résidences permettent de créer des liens originaux entre artistes, associations et habitants d'un territoire. En France, les résidences dites «mission», reposant sur l'immersion territoriale des artistes et un échange prolongé avec les publics, misent depuis longtemps sur le pouvoir démocratisant des résidences.

Un outil important de démocratisation culturelle est l'éducation à l'art et à la culture. Si de nombreuses résidences peuvent comprendre un volet éducatif, par le biais de rencontres ou d'ateliers scolaires, les résidences d'artistes en milieu scolaire proposent à des artistes de s'immerger en milieu éducatif en «install[ant] leur atelier dans un établissement scolaire<sup>55</sup>». Au Luxembourg, la Fondation Sommer, qui œuvre pour l'«empowerment<sup>56</sup>» des jeunes à travers l'art et la culture, a introduit ce format, popularisé sous l'acronyme «RAMS». En collaboration avec le SCRIPT et le ministère de la Culture, la fondation organise désormais quatre résidences par année scolaire suite à la publication d'un appel à projets annuel. En RAMS, le travail avec les élèves peut prendre la forme d'une médiation culturelle voire d'une cocréation si les jeunes peuvent s'impliquer pleinement dans le travail artistique.

En effet, selon Dan Tanson, artiste résident, les RAMS vont ainsi jusqu'à brouiller les frontières entre production et médiation culturelle: «Kënschtlerresidenze maachen total Sënn. RAMS maachen total Sënn. Wann ee fir Kanner schafft, ass et och wichteg, datt een och no bei hinne schafft, fir Feedback ze kréien, fir Saachen ze entdecken an ze probéieren. Am Fall vu Kultur fir Kanner sinn d'Grenzen tëschent *Work-in-Progress* a fäerdeg Resultat vill méi fléissend. Et gëtt oft gesot: 'E Stéck fir Kanner ass eréischt fäerdeg, wann et 15 mol gespillt ass.' Et geet also net nëmmen ëm Inhalt: Déi Residenzerfarungen hunn en Effekt op dat artistescht Endprodukt<sup>57</sup>.»

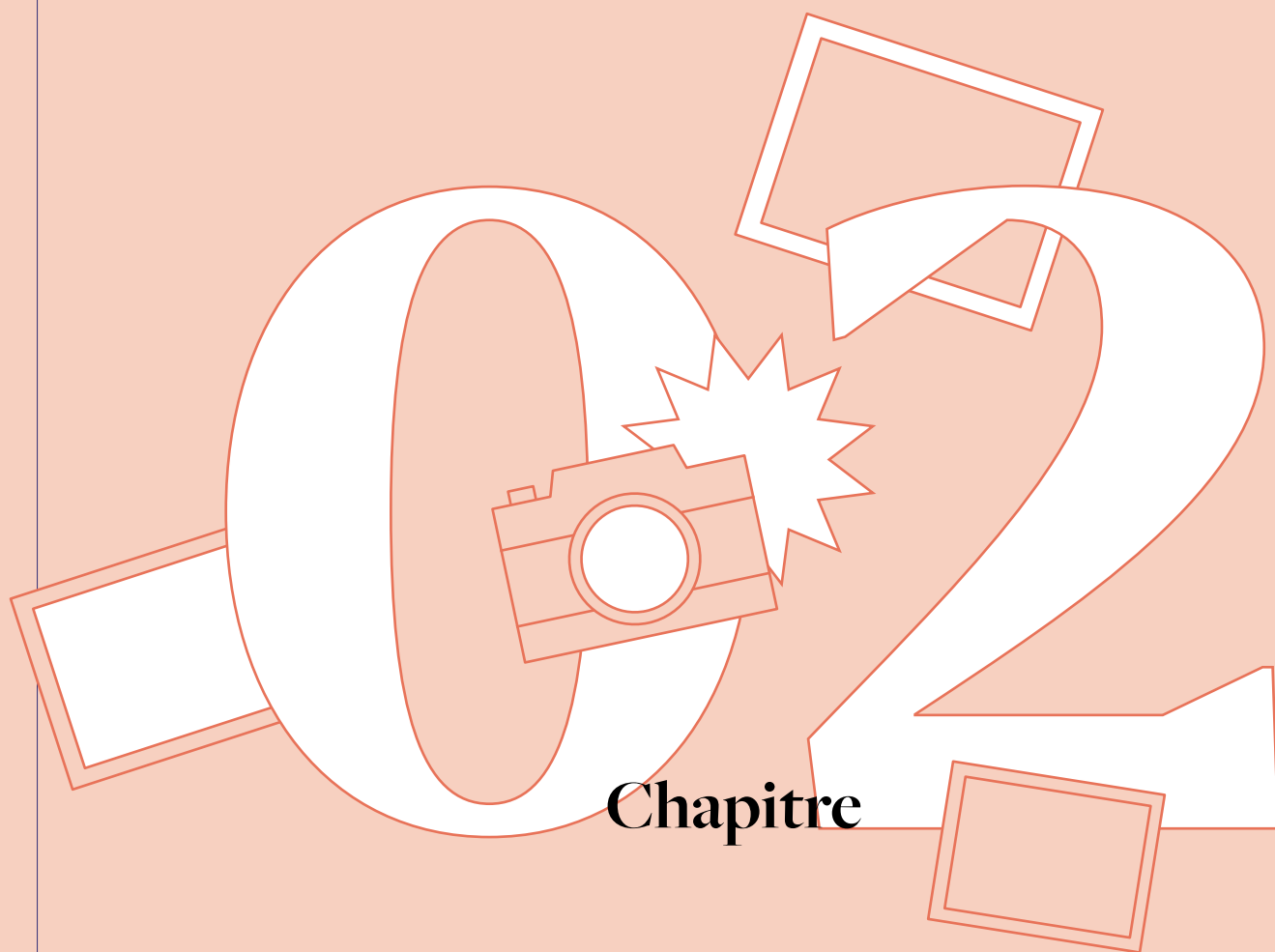
Pour les élèves, les RAMS constituent une rencontre avec des œuvres d'art, mais également avec des artistes et des formes d'expressions diverses, désacralisant ainsi l'institution culturelle: «Un aspect démocratique important des résidences sont les visites scolaires [qui] représentent parfois le premier contact entre l'élève et une institution culturelle – il peut s'agir d'une initiation importante, allant au-delà de la simple 'consommation' d'un spectacle sur scène<sup>58</sup>.» Un écueil au développement des résidences au Luxembourg est précisément l'habitude du public à «consommer» des œuvres d'art finies, dans des espaces où l'exclusion symbolique d'une partie de la population reste de mise. Grâce aux rencontres esthétiques et aux collaborations créatives, les RAMS ambitionnent de former de nouveaux publics, dans l'idéal d'une démocratie culturelle où chacun/e dispose des outils pour interagir de manière responsable avec son environnement physique, social et culturel.

55 Fondation Sommer, «Résidences d'artistes en milieu scolaire. Analyse des pratiques et propositions pour une phase d'expérimentation au Luxembourg», juin 2023, <https://fondation-sommer.lu/wp-content/uploads/2023/09/RAPPORT-FONDATION-SOMMER-RESIDENCES-DARTISTES-EN-MILIEU-SCOLAIRE-POUR-EXPERIMENTATION-LUXEMBOURG-1.pdf>.

56 Fondation Sommer, «La Fondation Sommer», s. d., <https://fondation-sommer.lu/la-fondation/>.

57 «Les résidences d'artistes sont pertinentes. Les RAMS sont pertinentes. Quand on s'adresse à un public jeune, il est important de travailler à leurs côtés, pour avoir leur retour, pour découvrir et essayer certaines choses. La culture pour les jeunes se caractérise par des frontières perméables entre un work-in-progress et l'œuvre finale. On dit souvent qu'une pièce de théâtre pour enfants n'est aboutie que quand elle a été jouée 15 fois. Ce n'est donc pas que le contenu qui compte: l'expérience en résidence a une influence sur l'œuvre artistique finale.» Dan Tanson, entretien, 18/06/2024, traduction S. T.

58 Peggy Kind, pour le Mierscher Theater, Questionnaire «Enquête qualitative», 09/02/2024.



**Chapitre**

# Un lieu, des rencontres

Les résidences vues à travers l'objectif de Véronique Kolber





Peggy Wurth (à gauche) avec la metteuse en scène Renelde Pierlot

# Serene Hui

installation, performance,  
écriture, sculpture

♀ Serene Hui est une artiste basée aux Pays-Bas et à Hong Kong, ici en résidence au Casino Display à Luxembourg-Ville.

Son travail artistique vise à redéfinir les enjeux contemporains à travers une pratique créative et une recherche à dimension politique. L'intéresse tout particulièrement l'idée selon laquelle l'esthétique et la politique évoluent dans des zones liminales entre ce qui est perçu ou appréhendé, et ce qui est dissimulé. Ce faisant, l'artiste souligne les déplacements ontologiques dans des situations aussi précises que le conflit, l'isolation ou la résistance. Serene Hui a obtenu son master à l'Académie royale de La Haye. En 2021, elle publie l'ouvrage *May We Live In Interesting Times - The Politics and Poetics of Ambivalence*. Durant sa résidence au Casino Display (04.11.24 - 28.02.25), elle a présenté au public *Avalanches from Afar*, une composition sonore (en collaboration avec la musicienne Lam Lai) et installation vidéo multicanale de 12 heures qui explore les tensions subtiles entre parole et silence.















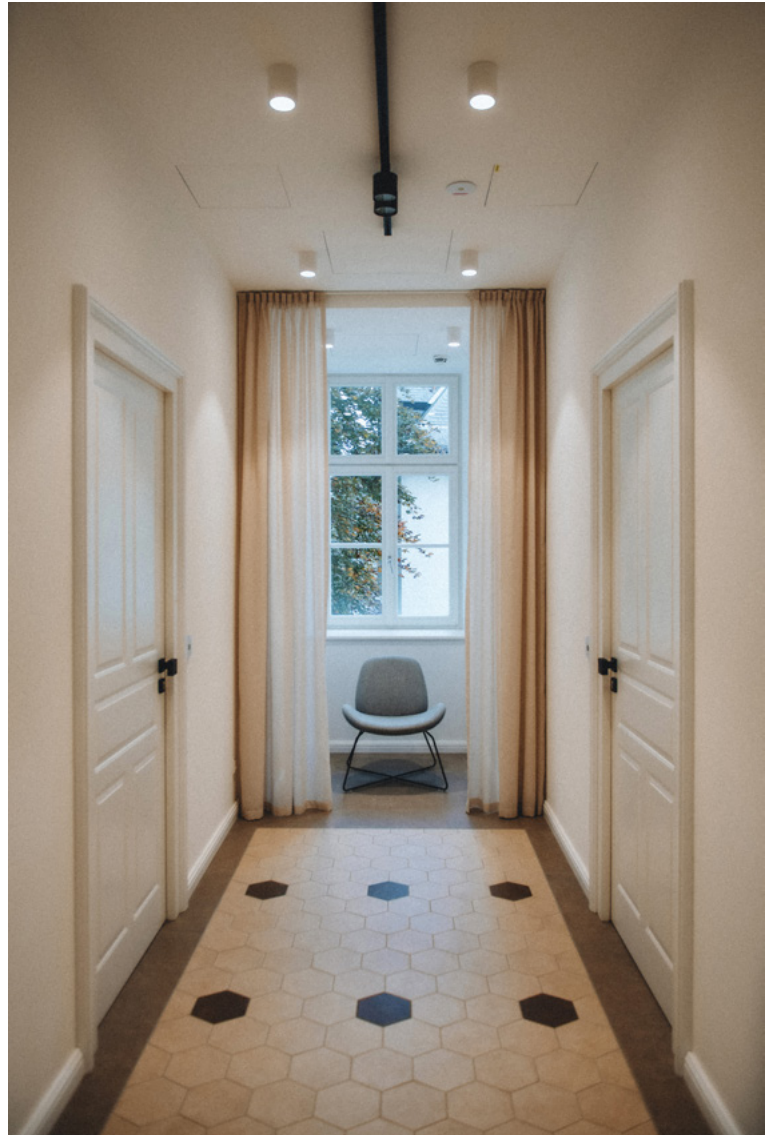
# Alfredo Barsuglia

Arts plastiques, installations

♀ En résidence au Bridderhaus à Esch-sur-Alzette  
du 07.10. au 30.12.2024

Alfredo Barsuglia questionne nos habitudes de vie, non sans un certain humour, mais clairement avec une volonté de contribuer à revoir et à changer nos habitudes et comportements. Dans le cadre de la Biennale culturelle de la Ville d'Esch en 2024 et de son sujet des « architectures », une partie de son travail au Bridderhaus s'est concentré sur une approche plus ludique de notre cadre de vie. La restitution de sa résidence a porté sur deux projets : *Virginia* (2024) est une architecture en tissu, produite directement par l'artiste, qui sera installée sur la façade du bâtiment principal du Bridderhaus au courant du mois de mars 2025. L'œuvre, dont l'esthétique rappelle les maisons de jeu pour enfants, évoque ironiquement le développement économique et démographique excessif dans les grandes villes d'Europe. *Omega* (2024) consiste en une série de maisons en béton, à l'échelle d'un modèle de maison de poupée, dont le caractère unique et privé est révélé par la présence d'objets et de traces d'une présence humaine (décoration, lumière, fumée). Le regard du visiteur est invité à pénétrer dans la sphère intime de ces habitants.









# Peggy Wurth

scénographe et costumière

♀ Artiste en résidence au Escher Theater  
pour les années 2022-2023-2024

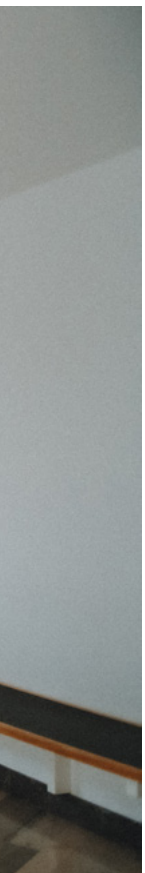
Une scénographie conçue à partir des idées bouillonnantes d'enfants eschois/e dans le projet participatif Wien huet schon eng normal Famill ?. Une maison qui grince et amplifie les sons dans le spectacle *La maison de Bernarda Alba* écrit en 1936 par Federico Garcia Lorca. Des éléments recyclés et issus de l'économie circulaire dans *Robert(s)*, pièce sur l'urgence climatique... La costumière et scénographe luxembourgeoise Peggy Wurth, active depuis plus de 20 ans, cumule les projets. Après avoir passé beaucoup de temps sous les tables de coutures de sa mère et de ses grand-mères au cours de son enfance - à recomposer des mondes à partir de bouts de tissus - ainsi que dans les coulisses des théâtres à l'adolescence, elle décide d'étudier le Theatre Design au Wimbledon College of the Arts de Londres, puis, entame sa carrière. Une artiste multifacette, engagée et débordante de créativité, associée au Escher Theater pour un temps long de trois années. Son implication est visible à travers nombre d'ateliers et de créations du théâtre.

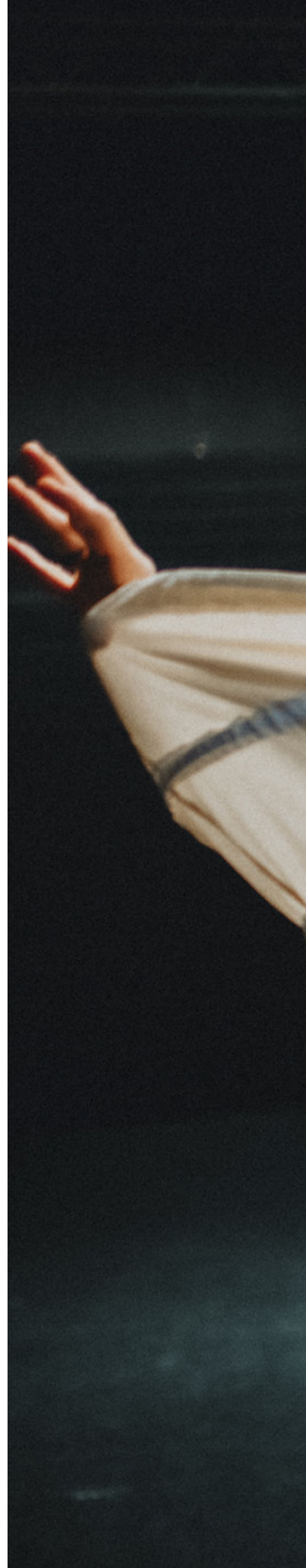
















# Samuel Hamen

Écrivain

✦ Artiste associé en résidence à la Kulturfabrik

Samuel Hamen, auteur luxembourgeois et Artiste associé à la Kulturfabrik a bénéficié en novembre 2024 d'une résidence d'expérimentation et de recherche pour son nouveau projet de roman *E Gros Vun der Zäit*. Le roman s'inscrit dans la lignée des *road novels*. Pour mener l'enquête, deux personnages sillonnent le Luxembourg. Ils sont à la recherche d'anciens vitraux d'église disparus après la bataille des Ardennes. Ces derniers ont été cachés par leur créateur pour les préserver de la censure. Dans le cadre de ses recherches, Samuel Hamen a pu visiter l'atelier vitraux d'art Bauer à Mondorf et approfondir ses connaissances sur le personnage historique et source d'inspiration du roman, Gustave Zanter, maître verrier luxembourgeois du XX<sup>e</sup> siècle. Lors de la prise de ces photos, il a entre autres pu s'échanger avec l'écrivain Jérôme Quiqueret et avec les membres de l'équipe. En 2018, la Kulturfabrik a lancé le projet « Artiste-associé/e en résidence ». Cette résidence de trois ans s'adresse à des artistes en voie de professionnalisation ou à des artistes confirmé/es nécessitant un accompagnement sur plusieurs années.











# Chantal Maquet

Artiste plasticienne et pluridisciplinaire

♀ En résidence à neimënster du 14. au 5.10.2024

Les quatre saisons ont fait l'objet de nombreuses déclinaisons en histoire de l'art, que ce soit à travers les œuvres musicales d'Antonio Vivaldi, ou, en littérature, dans les descriptions littéraires de Goethe. Malgré cela, l'artiste pluridisciplinaire Chantal Maquet a toujours ressenti le passage des saisons comme plus douces et plus fluides que dans ces œuvres. Un constat qui l'a poussée à s'interroger sur son propre mode de vie urbain partiellement déconnecté des saisons naturelles. Au cours de sa résidence de recherche à neimënster, Chantal Maquet a effectué un travail sur les saisons et leur impact sur notre quotidien. Cette résidence donnera naissance en 2025 à une installation sonore immersive, qui guidera le public à travers les couloirs du Cloître pour lui permettre de se reconnecter aux rythmes de la nature et à leur influence sur nos vies.





Les résidences













## Pol Belardi, Jérôme Klein, Niels Engel

Jazz

♥ En résidence à l'Ermitage du Cube 521 à Clervaux,  
du 28.10 au 31.10.2024

En octobre 2024, le Cube 521 a pu réaliser un projet de résidence dans le domaine du jazz. Pendant quatre jours, les trois amis-musiciens de longue date Pol Belardi (multi-instrumentiste au vibraphone et à la basse), Niels Engel (à la batterie) et Jérôme Klein (au piano et clavier) ont travaillé intensément sur un nouveau projet commun. Le calme et la solitude de la résidence Ermitage à Clervaux ont offert un cadre idéal pour se concentrer entièrement sur le processus créatif. Grâce à cet environnement inspirant, les musiciens ont pu développer de nouvelles idées et concrétiser leur vision musicale.

Le résultat final de la résidence sera présenté sous la forme d'un concert, le 27 juin 2026 au Cube 521. Les réalisations des résidences proposées par le Cube 521 sont variées et se terminent, selon le domaine artistique, par un concert, une représentation théâtre ou une exposition. L'objectif est de promouvoir la création artistique tout en rendant ces œuvres et créations réalisées accessibles au grand public.











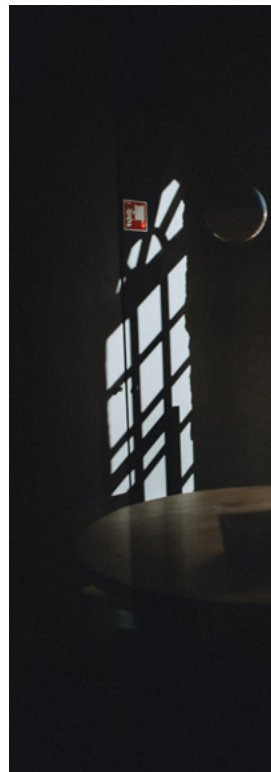
CASINO\_DISPLAY



BRIDDERHAUS



KULTURFABRIK





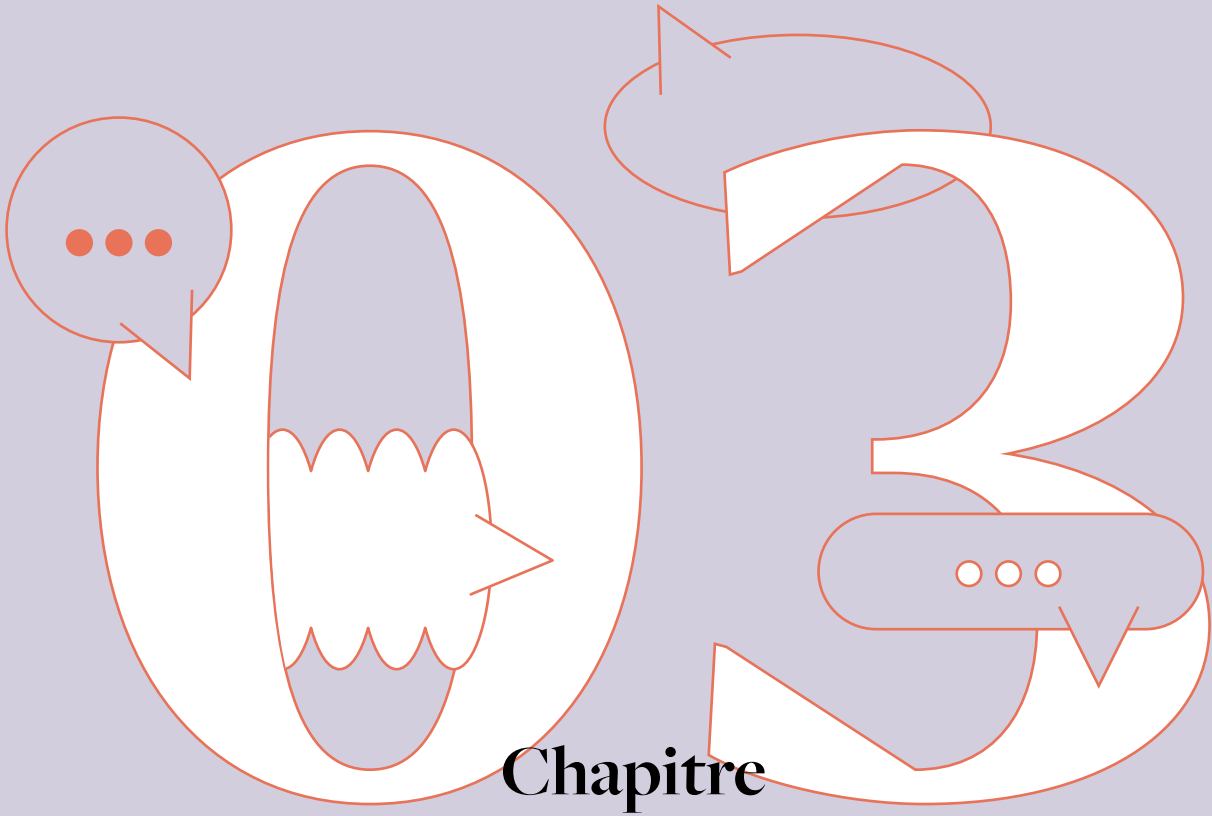
ESCHER THEATER



NEIMENSTER



CUBE 521



# « Loosst mech matt Rou, mee loosst mech net aleng.»

Résumé des discussions lors du workshop consacré aux résidences d'artistes



Le 22 novembre 2024 au neimënster, le ministère de la Culture a organisé un workshop thématique consacré aux résidences d'artistes lors duquel, après une introduction par le ministre de la Culture Eric Thill et la présentation, par Sébastien Thiltges, des premiers enseignements de son étude sur le sujet (chapitre 1), quatre artistes ont partagé des retours d'expériences des résidences qu'elles et ils ont pu faire au Luxembourg et à l'étranger, alors que des représentant/es d'institutions organisatrices de résidences ont discuté des enjeux de démocratisation et de professionnalisation des résidences. La matinée fut animée par la curatrice indépendante et ancienne directrice du centre culturel régional de Dudelange Opderschmelz Danielle Igniti. Voici un résumé des débats.



## 2.1. Retours d'expériences

Par :

- Pol Belardi, musicien
- Samuel Hamen, écrivain
- Lisa Kohl, artiste plasticienne
- Peggy Wurth, scénographe et costumière

«La plupart de mes projets sont nés durant des résidences», se félicite de prime abord Pol Belardi, qui cite par exemple Teleport ou Nikki Ninja & Afrobeethoven. Le compositeur, multi-instrumentiste, présentateur d'une émission de radio sur 100,7 et enseignant de musique allie les métiers et saute allègrement les frontières stylistiques. Durant ce retour d'expérience, il présente les bonnes pratiques qu'il a acquises au long des 18 résidences qu'il a effectuées entre 2014 et 2024 au Luxembourg. De Clervaux à Dudelange et d'Esch-Belval à Luxembourg-Grund et passant par Tétange, il a pu résider sur place comme à l'Ermitage, géré par le Cube 521 à Clervaux, avoir des résidences pointues de quelques jours en vue d'un concert comme au Opderschmelz, ou être artiste associé sur un temps long, comme au neimënster. «Au neimënster, j'ai particulièrement apprécié que le fait de travailler sur un plus long terme m'ait permis d'entrer dans un autre état d'esprit, d'essayer de nouvelles choses, alors que souvent, une résidence de quelques jours est pensée pour préparer un concert avec un groupe.»

La proximité avec d'autres artistes, travaillant également sur place a en outre permis de nouer des contacts avec des artistes avec lesquels il a ensuite continué à travailler, comme United Instruments of Lucilin ou alors Nicool et Dan Tanson, pour le projet de hip-hop pour enfants Nikki Ninja. L'isolement de la résidence à Clervaux par contre a permis à son trio Belardi-Engel-Klein de travailler de manière très concentrée, sans distraction, sans rendez-vous ni obligation. Sur les quatorze projets différents avec lesquels il a pu faire des résidences, huit sont toujours actifs, sept sont en stand-by et trois étaient des one-shots, soit pour des raisons d'incompatibilités de calendriers et «parfois, cela ne fonctionne pas, aussi sur le plan humain, on en fait alors simplement le constat et c'est tant pis», estime-t-il.

Pol Belardi cite ensuite les points forts du format résidence : pouvoir travailler en de bonnes conditions en est une des principales qualités. «Il faut que la situation soit meilleure qu'à la maison, résume-t-il. La technique doit être impeccable, pour les musiciens, des instruments de bonne qualité doivent être disponibles – tout le monde n'a pas un Steinway chez soi –, des technicien/nes doivent nous accompagner en cas de besoin, et il faut que la résidence soit rémunérée, pour que cela soit réellement perçu comme un travail. Le travail de composition est d'ailleurs encore trop souvent considéré comme étant forcément gratuit», note-t-il. En outre, une possibilité de présentation du nouveau projet dans les lieux de résidence, voire dans des lieux culturels à proximité ou en réseau peut être un réel avantage pour les musicien/nes.

Pol Belardi note aussi les défis d'une résidence. Par exemple le volet de la planification: si la résidence ne dure que quelques jours, il faut libérer son calendrier et «il faut espérer que la créativité soit au rendez-vous au moment donné», sourit-il. En outre, il insiste sur l'importance de ne pas imposer une obligation de résultat aux artistes, de leur accorder un droit à l'échec. Par ailleurs, il est à ses yeux essentiel de ne pas simplement donner la clé ou le badge d'entrée à la résidence aux artistes, mais de leur offrir un véritable encadrement: en mettant à disposition une personne de référence par exemple, mais aussi par les conditions d'accueil, le catering et la qualité des équipements comme le lit,



Sébastien Thiltges présentant son étude

les meubles etc. «Un lieu comme l'Ermitage est déjà en soi une inspiration», selon lui. «Côté restauration par exemple, offrez aux artistes ce qu'il y aurait dans l'hospitality rider d'un groupe en tournée! Offrez un plateau de fruits et un gâteau fait maison plutôt que des croissants dégelés de la station-service!» Ceci en guise de métaphore qu'il ne suffit pas de simplement mettre à disposition un budget pour une résidence, mais que c'est le soin accordé à l'accueil qui fait la différence et contribue à ce que les artistes se sentent à l'aise pour pouvoir se concentrer sur leur création sur place.

*«Il faut que la situation soit meilleure qu'à la maison. La technique doit être impeccable et il faut que la résidence soit rémunérée, pour que cela soit réellement perçu comme un travail.»*

**Pol Belardi,**  
musicien

Samuel Hamen quant à lui n'a besoin ni de piano ni d'équipements techniques, mais simplement d'un ordinateur ou d'un stylo et d'un bloc-notes. L'écrivain qui vit et travaille entre le Luxembourg et l'Allemagne a choisi de raconter son expérience acquise lors de quatre résidences: en 2020 au Künstlerhaus Edenkoben, en 2021/22 au Literarisches Colloquium Berlin (LCB, «Bourse Bicherfrënn» du Luxembourg), en 2022 au mare-Künstlerhaus de la Roger-Willemsen-Stiftung et en dernier son projet actuel d'artiste en résidence à la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette, qui s'étend sur plusieurs années.

«Je suis écrivain indépendant<sup>1</sup> depuis quatre ans», commence-t-il, «la liberté que cela me procure est importante». Cette quête de liberté préside aussi ses choix de résidences. Celle d'Edenkoben, en Rhénanie-Palatinat, semblait idéal pour cela: très isolée dans les vignobles, il y apprécia le calme et l'absence de toute pression – sinon celle, symbolique, de la galerie des ancêtres accrochée dans le salon (tous les auteurs et autrices les plus important/es de la littérature allemande y furent de passage, ce dont témoignent les photos alignées en plusieurs rangées). La résidence est très compacte, sur deux semaines seulement, et il n'y a pas d'obligation de résultat. Toutefois, son vécu fut entravé par les restrictions du Covid-19, qui vint écourter par exemple les rencontres prévues dans le cadre du Printemps poétique transfrontalier. Et aussi un peu par la distance à parcourir pour... aller faire ses courses.

La même chose valait, à moindre mesure, pour le LCB, «la» bourse que tout/es les auteurs/trices luxembourgeois/es rêvent de décrocher: la maison historique du Literarisches Colloquium Berlin est située en bordure du lac Wannsee, dans un cadre bucolique. Mais pour rejoindre ne serait-ce que la périphérie de Berlin, un trajet de 50 minutes est nécessaire. «Cela implique qu'on va très peu souvent à Berlin», résume Samuel Hamen, et que les contacts avec les autres artistes en résidence sont souvent très réduits. L'auteur avait fragmenté sa résidence en trois fois un mois: «Une fois, je n'ai vu qu'un seul autre résident et une fois, je n'ai carrément rencontré personne». Selon lui, chacun/e est bien sûr libre de choisir s'il ou elle veut avoir des contacts humains, mais l'isolement complet bloque l'échange créatif. Néanmoins, il y a noué des amitiés avec d'autres écrivain/es qui durent jusqu'à aujourd'hui.

<sup>1</sup> «fräie Schrëftsteller» en luxembourgeois.

Son précepte à lui pour une résidence idéale est d'ailleurs: «Foutez-moi la paix, mais ne me laissez pas seul<sup>2</sup>!». À ses yeux, un encadrement par une personne du lieu, qui puisse répondre à des questions ou aider le/la résident/e à s'orienter, non seulement géographiquement, mais aussi stratégiquement serait recommandé.

La résidence au mare-Künstlerhaus était pour cette raison la meilleure expérience de l'écrivain jusqu'à présent: idéalement située dans une villa datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Wentorf près de Hambourg, elle offre l'équilibre parfait entre accueil et liberté. «D'ailleurs, j'ai constaté que les résidences d'artistes sont souvent une possibilité pour les institutions organisatrices de se donner un certain profil et elles vont alors choisir les artistes qui correspondent à ce profil, constate encore l'artiste. Alors à l'arrivée, ils vous imposent plein de contraintes: animer un blog, aller lire dans des écoles, faire des lectures publiques etcetera. Cela peut convenir à certain/es, mais cela ne me convient pas à moi». Raison pour laquelle il lit toujours méticuleusement les conditions générales en minuscules avant de postuler.

La quatrième expérience dont parle Samuel Hamen est celle dans laquelle il se trouve actuellement: celle d'être artiste associé à la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette, qui vient de commencer en novembre 2024 et s'étend sur trois ans, avec des résidences de plusieurs semaines sur place pour faire des recherches, puis un retour chez lui en Allemagne, et une prochaine étape à un autre moment. «Ce que j'apprécie particulièrement dans cette résidence est la disponibilité de toute l'équipe pour m'encadrer, et l'aide qu'ils fournissent pour m'aider dans mes recherches ou mes contacts – c'est une véritable boîte-à-outils dont la Kulturfabrik dispose, quelque chose de nouveau pour moi et que j'apprécie énormément.»

En outre, il fait un appel à la prise en compte des réalités très diverses dans lesquelles se trouvent les artistes qui participent à des résidences: il y en a qui ont une famille, peut-être avec de jeunes enfants, qu'ils ou elles aimeraient amener en résidence; d'autres ont peut-être un animal de compagnie, un chien par exemple, dont ils et elles ne veulent pas se séparer; encore d'autres peuvent se trouver en situation de handicap avec une

mobilité réduite et auront besoin d'équipements adéquats.

L'absence de prise en compte de ces réalités impacte fortement leur quotidien et freine la diversité des résident/es. Peu nombreux sont encore les lieux qui en tiennent compte.

*«Les résidences d'artistes sont souvent une possibilité pour les institutions organisatrices de se donner un certain profil et elles vont alors choisir les artistes qui correspondent à ce profil.»*

**Samuel Hamen,**  
écrivain

L'artiste plasticienne Lisa Kohl, également artiste indépendante, quant à elle fait le récit de sa résidence au Künstlerhaus Bethanien à Berlin – une résidence qui, comme le LCB, est gérée par Kultur|lx pour les artistes luxembourgeois/es. Julia Kohl y résida durant six mois, de juillet à décembre 2022. Elle y occupa un studio de 50 mètres carrés, très lumineux. La photographe et vidéaste, qui vit et travaille entre le Luxembourg et l'Allemagne, se souvient qu'au début il fut difficile de trouver ses marques et de faire connaissance avec les autres occupant/es des ateliers – il y en a 25 en tout -, mais que peu à peu, grâce par exemple à un groupe Whatsapp et à des initiatives communes, comme des pique-niques ou d'autres échanges organisés, elle a réussi à nouer des relations avec des artistes avec lesquelles elle continue à échanger aujourd'hui. Le Künstlerhaus Bethanien organise en outre régulièrement des journées «open studios», qui sont prisées par le public et les professionnel/les et offrent aux artistes une possibilité de montrer leur travail et de rencontrer des directeurs d'institutions, des curatrices ou des critiques d'art.

«Bien que la résidence au Künstlerhaus Bethanien soit annoncée comme une résidence de recherche, il y a une obligation d'exposer, ce qui peut sembler contradictoire», estime Lisa Kohl, qui a été informée dès avant son arrivée à Berlin de la date de l'exposition de groupe à laquelle elle devait participer. Il se trouve que cette date était en plein milieu de sa résidence, donc elle a fait le choix de

<sup>2</sup> «Loosst mech matt Rou, mee loosst mech net aleng» en luxembourgeois.

montrer quelques œuvres existantes – essentiellement des photos – et d'en montrer quelques nouvelles, pour lesquelles elle a visité des espaces désaffectés, où elle a pris des photos et tourné des vidéos.

Pour montrer ces œuvres, elle a réalisé des installations quasi sculpturales (installation Across), pour lesquelles elle a pu non seulement avoir recours aux équipements haut de gamme des ateliers spécialisés du Künstlerhaus Bethanien, mais en plus de cela au savoir-faire et à l'aide des technicien/nes sur place. L'espace d'exposition étant très vaste, elle qualifie la réalisation de cette exposition comme «un challenge», mais dont le résultat était réussi. Les séries de photos et les vidéos qui ont été créées durant cette résidence en 2022 continuent à être montrées.

*«Bien que la résidence au Künstlerhaus Bethanien soit annoncée comme une résidence de recherche, il y a une obligation d'exposer, ce qui peut sembler contradictoire.»*

**Lisa Kohl,**  
artiste plasticienne

«Normalement, j'ai toute ma vie dans ma voiture», sourit Peggy Wurth, la dernière artiste de la matinée partageant ses expériences avec le public. Costumière et scénographe, elle a l'habitude de travailler de mise en scène en mise en scène, plusieurs projets se chevauchant en une saison. Elle est la première artiste associée au Escher Theater, et ce sur plusieurs saisons depuis 2022, «ce qui est un vrai luxe pour moi». Le temps long lui permet de travailler dans une même maison sur plusieurs projets, s'appropriant de mieux en mieux ses spécificités techniques, et collaborer avec les mêmes équipes, «avec le temps, je suis devenue une véritable traductrice entre les technicien/nes et les artistes».

Militante pour une production plus écoresponsable et plus durable au sein notamment de la Theater Federatioun, elle a pu appliquer



Danielle Igniti animant la matinée de débats

et transmettre ses compétences acquises ici, sur le terrain, et chercher la collaboration avec des structures offrant des matériaux de récupération dans la région, comme le Sivec<sup>3</sup> d'Esch ou le centre Formida, qui promeut la réutilisation de matériaux pour les écoles et les maisons-relais ou foyers.

Le cadre global de cette expérience fut au départ assez vaste, à Peggy Wurth de proposer ce qu'elle voulait offrir en plus de la réalisation de costumes et/ou de scénographies. Elle choisit de proposer des ateliers pédagogiques pour les enfants des maisons-relais, mais aussi pour des adolescent/es et des adultes. Pour cela elle a eu le support des pédagogues de théâtre de la maison.

«Mon bilan de cette expérience est extrêmement positif, parce que je trouve important de valoriser aussi les métiers de l'arrière-scène. Et j'ai appris comment je peux m'impliquer davantage auprès du public en cherchant cet échange», résume Peggy Wurth. En outre, elle insiste sur l'importance de ne pas imposer de résultat aux artistes associé/es ou en résidence – la formule ouverte laissant beaucoup plus de liberté et de créativité à ceux et celles qui participent à l'expérience, pour le plus grand bien de tou/tes.

## 2.2. Table-ronde : « Quels enjeux pour les résidences de demain ? : démocratisation et professionnalisation »

Avec :

- Ainhoa Achutegui, directrice de neimënster
- Remo Bei, responsable des résidences au Bridderhaus, Esch-sur-Alzette
- Patricia Jochheim, responsable des résidences au Opderschmelz, Dudelange
- Christiane Keipes, directrice du Cube 521, Marnach
- René Penning, directeur de la Kulturfabrik

«On vient d'entendre les constats et les revendications des artistes pour les résidences. Cette table-ronde est composée d'organisateur de résidences – ces gens qui doivent trouver l'argent et les ressources humaines pour en mettre sur pieds, lance d'emblée le modératrice Danielle Igniti. Et puis vous devez en plus justifier les résidences vis-à-vis des pouvoirs politiques dont vous dépendez, et ce à une époque que ceux-là demandent souvent un résultat immédiat ou des salles remplies. Comment faites-vous?»

Remo Bei, gestionnaire des résidences du Bridderhaus à Esch-sur-Alzette, se trouve dans la situation heureuse où cette structure a été entièrement pensée comme résidence d'artistes. En effet, l'ancien hôpital construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut transformé par la Ville d'Esch en vue d'accueillir des artistes. En 2022, après des années de rénovation, il put ouvrir ses huit ateliers, dont un équipé pour personnes à mobilité réduite. «Le Bridderhaus est né d'une volonté politique, explique Remo Bei, nous n'avons aucune obligation de résultat. Les résidences sont par définition un travail 'en devenir'.» Ainsi, le résultat est souvent encore indéfini quand des artistes entrent en résidence, comme lors de la résidence couplée de Marcin Sobolev et d'Alix Van Ripato: lui étant artiste plasticien, peintre et sculpteur, et elle plutôt active dans le domaine de la musique. Au final, ils ont créé une grande sculpture sur place, en collaboration avec le FerroForum. Le processus a été documenté sur les réseaux sociaux et les équipes de médiation ont rapproché le public de leur travail sur place, médiation qui est elle aussi inscrite dans les missions du Bridderhaus. Les artistes restent entre un et trois mois et sont souvent accompagnés d'une sortie de résidence, de conversations et de rencontres, ou alors elles précèdent une exposition à la Kanschthal. « Nous voulons créer un véritable réseau autour du Bridderhaus, raconte Remo Bei, nous voulons encourager d'autres structures à loger des artistes chez nous. » Actuellement, c'est par exemple le cas pour la Kulturfabrik, pour le Escher Theater ou pour le programme The Esch Clinics de l'Université du Luxembourg. «Par les échanges sur place peuvent naître de nouveaux projets.» En 2024, le Bridderhaus a accueilli 95 artistes en tout.

Ainhoa Achutegui est directrice du centre culture de rencontre neimënster, installée dans une ancienne prison dont plusieurs cellules ont été transformées en résidences d'artistes. Depuis les débuts en 2004, plus de 12 000 artistes y ont été accueilli/es, selon le site du lieu. Rien qu'en 2024, 41 hommes et 39 femmes y ont travaillé, explique Ainhoa Achutegui, «c'est tout simplement un des volets de notre travail». Les résidences sont attribuées via des appels publics sur le site de neimënster, le choix est «un travail curatorial». neimënster met à disposition des espaces ateliers, des studios équipés pour y résider, des salles d'exposition et le support technique et financier nécessaire. Les compétences qui ne sont pas disponibles inhouse sont recherchées à l'extérieur, de la part d'artisans par exemple. «Par ces résidences, nous devenons ainsi aussi une maison de production: les artistes de toutes disciplines produisent des œuvres sur place», résume la directrice. Toutefois, le fait que le neimënster soit un bâtiment patrimonial protégé rend parfois la tâche difficile, comme il n'y a pas de véritables ateliers de production sur place et que les contraintes du bâtiment ne permettent pas de faire de gros travaux.

Les résidences du centre culturel régional Opderschmelz à Dudelange sont essentiellement des résidences de musicien/nes de jazz et leur donnent la possibilité de répéter ensemble durant plusieurs jours, en moyenne entre trois et sept jours, avant un



Ainhoa Achutegui, Danielle Igniti, Patricia Jochheim, René Penning et Christine Keipes (de gauche à droite)



Le public attentif aux débats

concert prévu dans le cadre par exemple du festival annuel Like a Jazz Machine. Patricia Jochheim qui en assure l'organisation explique les modalités: mise à disposition d'un logement et d'espaces de répétition avec assistance de technicien/nes son et lumière du centre culturel, possibilité de produire par exemple un enregistrement, paiement d'un honoraire. Les artistes sont choisis et invité/es par le Opderschmelz et ont la possibilité de faire venir des collègues, dans le cadre de leur projet. Le «residency agreement» retient comme principale condition que le projet qui résulte de cette résidence fête sa première à Dudelange, puis les tournées nationales et internationales (avec l'aide de Kultur|lx) sont possibles. «La vie en commun des musiciens fait souvent considérablement avancer les projets», constate encore Patricia Jochheim. Les artistes internationaux offrent en outre souvent l'option d'organiser des workshops avec les élèves de l'école musicale de Dudelange.

Selon René Penning, le directeur de la Kulturfabrik, la Ville d'Esch-sur-Alzette a déjà largement prouvé son soutien à une politique culturelle ambitieuse en votant son plan de développement culturel intitulé Connexions dès 2017, plan qui s'étire sur dix ans et «établit Esch comme ville créative». La Kulturfabrik, centre culturel installé dans l'ancien abattoir réaffecté, a, elle aussi, inscrit les résidences d'artistes dans sa propre stratégie de développement. «Bien sûr,



Le ministre de la Culture Eric Thill et le coordinateur général du ministère Carl Adalsteinsson

nous n'imposons pas non-plus de résultat à nos résident/es, explique René Penning. Ne pas avoir de résultat est aussi un résultat, un constat qu'on peut faire. Dans l'art comme en sport ou dans un couple, on doit parfois se remettre en question, faire le point et évaluer si on se développe dans la bonne direction. Une résidence peut être le moment idéal pour faire cela. On en tire souvent des résultats à moyen, voire à long terme.»

Le Cube 521, centre culturel régional situé depuis 2007 à Marnach, s'est vu confier il y a deux ans et demi par le ministère de la Culture la gestion de l'Ermitage, installé dans la chapelle de Lorette de Clervaux, édifice restauré remontant au XVII<sup>e</sup> siècle, couplé d'une enveloppe budgétaire et de la mission d'y organiser des résidences d'artistes. «Alors que le Cube est avant tout une salle de spectacles, dédiée aux arts vivants et à la musique, nous nous sommes demandé comment nous pourrions combiner les visées des deux structures, faire en sorte qu'elles se complètent», se souvient la directrice Christine Keipes. Ce processus de recherche de la formule idéale est encore en cours, le musicien Pol Belardi vient d'y faire une résidence avec son trio, alors que l'artiste-peintre Chantal Maquet y avait vécu durant six mois en 2023, invitant les habitant/es de la région à venir se faire tirer le portrait pour une grande œuvre mosaïque. Toutefois, comme l'équipe de cinq personnes du Cube est déjà pleinement occupée par la programmation régulière de quelque 80 événements par an au centre culturel, elle ne peut que constater que les limites du développement de la résidence sont aussi personnelles.

Le travail en réseaux internationaux est le prochain sujet abordé. Ainsi, neimënster est membre de l'Association des centres culturels de rencontre (ACCR), dont le siège est à Paris, et participe par ce biais à un programme pour artistes demandeurs de protection internationale, qui viennent en résidence à neimënster. «Nous sommes très fiers d'avoir une présence aussi importante d'artistes de pays tiers», affirme la directrice. La Kulturfabrik quant à elle est membre du réseau Trans Europe Halles, et René Penning souligne que le Luxembourg a une responsabilité particulièrement grande à une époque où partout ailleurs, la culture souffre de coupes budgétaires importantes. Il raconte à quel point des villes des pays voisins envient à la Kulturfabrik son programme de résidences comme la Squatfabrik, pour laquelle elle collabore d'ailleurs avec le Bridderhaus, qui loge les artistes en résidence à la Kufa. Tou/tes les intervenant/es s'accordent toutefois à souligner l'importance de prévoir des budgets spécifiques et des personnels dédiés pour les programmes de résidence afin que les structures puissent les systématiser et les organiser dans des conditions idéales. Or, actuellement, ce n'est souvent pas encore le cas, les petites structures devant faire avec les moyens (humains) du bord. En guise de conclusion, la modératrice Danielle Igniti relève le terme «cité des arts»<sup>4</sup> contenu dans l'accord de coalition dans le chapitre consacré aux résidences d'artistes. «Je suis convaincue que ce serait une bonne solution, qui encouragerait l'échange avec des artistes internationaux. Je suis pour et je revendique une telle cité des arts.»<sup>5</sup>

4 «Il est envisagé de créer des résidences d'artistes temporaires, aussi bien dans les zones urbaines que rurales. De telles résidences pourraient se concrétiser par exemple sous la forme d'une cité des arts. Les options possibles seront étudiées en détail.» (p.183).

5 Transcription: Josée Hansen.





Remo Bei et Ainhoa Achutegui



Peggy Wurth lors de son retour d'expérience



Lisa Kohl (à gauche)



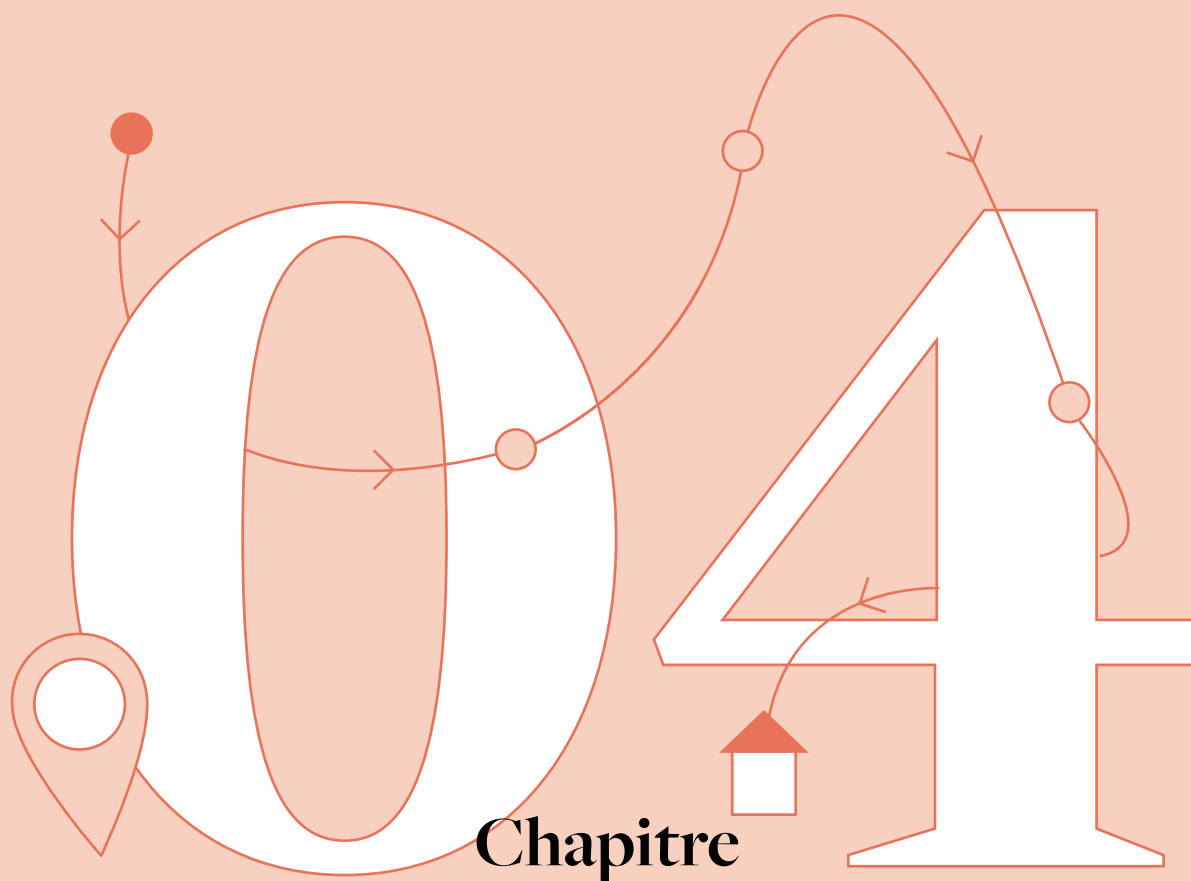
Salle comble lors des retours d'expérience des artistes



Samuel Hamen



Julie Wagener posant une question après les débats



**Chapitre**

# Une odyssée résidentielle

Entretien de Sébastien Thiltges avec l'artiste ukrainienne Marina Rozhko

La rencontre avec l'artiste ukrainienne Marina Rozhko, lors d'une formation professionnelle pour photographes organisée au Centre national de l'audiovisuel (CNA) à Dudelange (Luxembourg)<sup>1</sup>, nous incite à consacrer un chapitre à son témoignage, tant ce dernier déborde la grille d'analyse développée pour l'état des lieux des pratiques résidentielles et artistiques au Luxembourg, et tant les résidences jouent un rôle essentiel dans la poursuite de son parcours professionnel et personnel.

<sup>1</sup> Sébastien Thiltges est employé au service formation et pédagogie du Centre national de l'audiovisuel.



© photo privée

Marina Rozhko

Originnaire de Kiev en Ukraine, Marina Rozhko est photographe et artiste visuelle. Diplômée en économie, elle travaille dans les médias et lance son propre magazine culturel, projet «tué» par l'invasion russe. Contrainte de quitter l'Ukraine, elle poursuit sa carrière artistique grâce à des résidences : «Aujourd'hui, pour moi en tant que réfugiée, une résidence ne représente pas seulement un endroit de travail artistique, mais un lieu de vie. J'ai passé les deux dernières années dans cinq résidences dans différents pays européens. Les résidences sont devenues mon domicile, car il ne m'est désormais plus possible de rentrer chez moi<sup>2</sup>.»

Un mois après le début de la guerre, le 24 février 2022, Marina Rozhko fuit son pays, seule, sans savoir où aller. Grâce aux réseaux sociaux, devenus sa principale source d'information, elle découvre une résidence d'artiste invitant des artistes ukrainien/nes à Zielona Góra en Pologne, à la frontière ukrainienne. Sans avoir jamais participé à une résidence auparavant, elle envoie son dossier de candidature «à des millions de résidences», décrivant son désir de rencontrer d'autres artistes, de participer à des ateliers publics, de travailler avec des enfants, etc. La fondation Fundacja Salony, qui gère la résidence à Zielona Góra et accueille aussi des non-artistes, en solidarité avec les personnes fuyant la guerre, envoie une réponse positive «en deux minutes».

Rozhko décrit l'établissement comme une «résidence classique», dotée d'une galerie, d'une salle de réunion, d'ateliers et de chambres avec cuisine, en somme «de tout ce dont on a besoin». Elle peut y rester aussi longtemps qu'elle le souhaite : «Pendant les deux premières semaines, je n'ai que dormi et mangé, ce qui m'a permis de guérir et de retrouver mon énergie. Ce n'est qu'ensuite que j'ai pu recommencer à travailler. J'ai parlé à des habitants, à d'autres artistes, je suis allée dans des galeries... C'est ainsi que j'ai recommencé.» La résidence n'offrant pas de couverture financière à ses hôtes, Rozhko obtient néanmoins de l'argent pour un projet photographique et une performance littéraire réalisés pendant son séjour.

Durant son séjour de deux mois à Zielona Góra, Rozhko dépose sa candidature pour le programme de résidences «Odyssée», soutenu par le ministère français de la Culture. Ce programme s'adresse à des artistes et chercheur/euses de pays étrangers qui souhaitent développer des projets au sein de centres culturels et historiques en France. Sa candidature est retenue et Odyssée ayant un partenariat avec le Centre culturel de rencontre neimënster au Luxembourg, Rozhko se rend au Luxembourg, où elle obtient une protection temporaire.



La recherche visuelle de l'artiste : abstraction...

Project « To hear », 2024, Suède, résidence Studio Kolingen, en collaboration avec l'artiste ukrainienne Masha Leonenko

*«Aujourd’hui, pour moi en tant que réfugiée, une résidence ne représente pas seulement un endroit de travail artistique, mais un lieu de vie»*

Contrairement à la Pologne, où la guerre ukrainienne occupe tous les esprits, Rozhko constate l’absence de cette prise de conscience dans les régions plus éloignées. Son séjour à neimënster se limite à un mois, mais est rémunéré, ce qui lui permet de couvrir ses frais quotidiens et de production artistique. Pendant son séjour, elle participe aux journées portes ouvertes du CCRN en organisant un atelier d’impression de ses propres créations, dans différents formats et sur divers matériaux.

Rozhko est ensuite invitée à la résidence La Porte Peinte à Noyers-sur-Serein, petit village rural de Bourgogne, haut lieu touristique connu pour son centre historique. Elle y séjourne pendant deux mois, choisissant de vivre dans une maison de famille voisine plutôt que dans une chambre séparée. Elle y rencontre ce qu’elle appelle aujourd’hui sa «famille française», avec laquelle elle est toujours en contact. Son séjour en Bourgogne lui permet de reprendre des forces. Elle tisse des liens avec la population locale – enjeux essentiel des résidences d’artistes en régions périphériques. Durant cette résidence, Rozhko crée un projet photographique documentant l’histoire du village durant la Seconde Guerre mondiale et la rénovation de la maison rurale dans laquelle elle séjourne.

... et nus



Elle continue d’envoyer des candidatures pour d’autres résidences et reçoit une réponse positive de la Bridderhaus à Esch-sur-Alzette, dont elle avait déjà contacté le directeur, Christian Mosar. Il lui propose de vivre dans la résidence, même si celle-ci est encore partiellement en construction. Rozhko y réside pendant un an, la période limitée à trois ou quatre mois étant régulièrement prolongée. Elle y rencontre d’autres artistes et participe à de nombreux projets interdisciplinaires. Elle collabore également avec d’autres institutions, telles que Radio Ara et la Kulturfabrik, afin d’organiser des événements caritatifs et sociaux, des concerts et des projections de films.

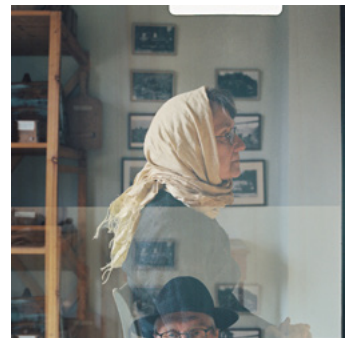
3 Ukrainian Art in Luxembourg, s. d., <https://www.ukrculture.lu>.

4 Laura Tomassini et Coordination Service Relations Publiques, “Marina Rozhko. Leben zwischen zwei Welten”, KULTEsch, Décembre 2022 – février 2023, [https://administration.esch.lu/wp-content/uploads/sites/2/2022/11/39Kultesch\\_1202\\_2023.pdf](https://administration.esch.lu/wp-content/uploads/sites/2/2022/11/39Kultesch_1202_2023.pdf).

Elle participe en outre à l'organisation d'un festival et d'autres événements culturels à Esch-sur-Alzette et à Luxembourg: une représentation théâtrale, une exposition d'artistes graphiques, des lectures littéraires et des ateliers d'impression et des masterclass. En partenariat avec Music Enterprise, Rozhko lance et développe également le projet en ligne «Ukrainian Art in Luxembourg<sup>3</sup>» pour soutenir les artistes de son pays. Le magazine KULTEsch publie une interview dans laquelle elle relate son expérience artistique<sup>4</sup>.

L'étape suivante du parcours de Marina Rozhko est la résidence d'artiste au Studio Koolingen en Suède. Elle hésite à accepter cette invitation, car elle craint les conditions climatiques difficiles et « en tant que réfugiée, vous n'avez évidemment pas beaucoup de bagages. » Ne possédant qu'un seul sac hormis son matériel de travail (ordinateur portable, appareils photo et objectifs), elle est pourtant rassurée par les organisateurs qui ont pu rassembler suffisamment de vêtements d'hiver pour assurer un séjour en toute sécurité. Rozhko décrit cette résidence de trois mois comme une expérience particulièrement réussie, car il s'agit d'un projet géré par des artistes, dans le cadre du réseau suédois de résidences d'artistes (SWAN)<sup>5</sup>: « C'est une relation différente quand on ne travaille qu'avec d'autres artistes. Le temps de la résidence était ponctué de rencontres avec des artistes ou des habitants de la région. » Cette résidence étant une véritable immersion dans différentes pratiques artistiques, Rozhko y crée plusieurs projets photographiques, ainsi qu'un projet de livre de photos en collaboration avec un poète français vivant en Suède.

À la fin de cette résidence suédoise, Rozhko revient au Luxembourg, où elle obtient le statut de réfugiée. Contrairement à beaucoup d'autres artistes rencontrés au courant de l'étude, la recherche continue de projets de résidence signifie pour Marina Rozhko non seulement un moyen de poursuivre une carrière artistique rémunérée, mais un besoin vital de trouver un endroit où vivre. Néanmoins, elle affirme que l'aspect social des résidences, c'est-à-dire la possibilité d'échanger avec d'autres artistes, prime sur l'accomplissement de projets artistiques spécifiques: « C'est important, pas seulement pour moi, mais pour tous les artistes. Les rencontres signifient toujours la création de quelque chose de nouveau. C'est le but de l'art. »



Le travail photographique de Marina Rozhko comporte aussi de nombreux portraits. Projet avec la communauté locale, Suède, résidence Studio Koolingen

<sup>5</sup> Swedish Artist Residency Network, s. d., <https://www.swanresidencynetwork.com>.

De nombreux artistes interrogé/es pour cet État des lieux ont souligné l'importance des résidences en tant qu'espaces artistiques sûrs (*safe spaces*). Le destin de Marina Rozhko, qu'elle partage avec tou/tes les artistes qui doivent fuir leur pays, fait prendre une tout autre signification à cette idée de sécurité. Elle n'enjolive pas pour autant les difficultés liées aux déplacements constants d'un pays à l'autre et regrette que la solidarité initiale, du début de la guerre, s'estompe peu à peu. En effet, les résidences semblent de moins en moins disposées à faire des exceptions à leurs critères formels, comme l'âge, la nationalité ou l'adresse de résidence, excluant de fait beaucoup d'artistes.

À côté de ces enjeux fonctionnels voire vitaux, Rozhko souligne également la portée symbolique des résidences, qui ont un impact permanent sur une carrière artistique, ouvrant de nouvelles opportunités à chaque rencontre, et donnant à l'artiste visibilité et légitimité. Aujourd'hui, elle formule le désir de retrouver ces lieux en tant qu'artiste, et non en tant que réfugiée, trainant son passé indiciblement compliqué.

## Note

Ce *Cahier* du ministère de la Culture est le troisième tome d'une série de publications sur des thèmes transversaux, qui concernent plusieurs secteurs culturels. Le premier tome fut consacré à la *Presse culturelle et culture dans la presse* (Luxembourg, juillet 2023) et le deuxième à *l'Écoresponsabilité dans la culture* (Luxembourg, février 2024). Alors que l'accord de coalition du gouvernement envisage « de créer des résidences d'artistes temporaires, aussi bien dans les zones urbaines que rurales », ce document fait un état des lieux des bonnes pratiques et des enseignements disponibles à ce stade, avec d'un côté une étude commanditée au chercheur indépendant Dr Sébastien Thiltges et de l'autre le résumé des discussions qui se sont tenues lors d'un workshop thématique que le ministère de la Culture a organisé le 22 novembre 2024 au neimënster à Luxembourg.

## Éditeur

Ministère de la Culture, Luxembourg

## Conception et coordination

Josée Hansen, Jo Kox

## Comité de rédaction

Carl Adalsteinsson, Josée Hansen, Gene Kasel,  
Jo Kox, Sébastien Thiltges

## Corrections

Anne Lanners

## Photos

p. 7 ; p. 80-89: Sven Becker

p. 9, 13, 17, 29, 35, 36, 37, 41-79: Véronique Kolber

## Conception graphique

Studio Polenta

## Ebook

Février 2025

ISSN: 2989-7440





ISBN 978-2-87984-165-6



9 782879 841656